Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 08/07/2020 à 16h11
Réference de l'AR : 002-210201604-20200706-d2020_101-DE

CHAUNY - TERGNIER - LA FERE
Communauté d'Agglomération

Service Politique de la Ville

RAPPORT ANNUEL POLITIQUE DE LA VILLE 2018

PROJET

Bernard BRONCHAIN,
Président de la communauté d'agglomération Chauny Tergnier La Fère,

La politique de la ville est une politique publique partenariale mise en œuvre localement pour agir contre les inégalités sociales et territoriales. Elle vise les personnes qui résident dans les quartiers prioritaires, c'est-à-dire dans les quartiers où les habitants connaissent des difficultés accrues en termes d'emploi, d'éducation, de santé, de discriminations, de mobilité…

Pour agir avec efficacité dans ces quartiers, elle s'appuie sur l'ensemble des politiques publiques conduites localement par les collectivités territoriales et l'Etat ainsi que sur les acteurs locaux, associatifs ou économiques. C'est donc une « politique d'agglomération et de quartier » : son ambition est d'agir en faveur des quartiers en difficulté dans une vision large de la ville, de l'agglomération et du bassin de vie.

Depuis le 1er Janvier 2017, la Communauté d'Agglomération a été désignée « cheffe de file de la politique de la Ville ».

Dotée de 3 quartiers « politique de la ville » (QPV) représentant presque 4 500 habitants, la CA-CTLF a vu la mise en place d'une ingénierie partagée où l'intercommunalité joue un rôle d'animation du réseau d'élus, de professionnels et de partenaires impliqués au niveau communal, de coordination des instances de pilotage, d'interlocuteur privilégié dans les relations avec l'Etat et d'autres pouvoirs publics.

Prolongés jusqu'en 2022 (*ils couraient à l'origine jusqu'en 2020*) en vertu d'un article adopté en loi de finances 2019, les contrats de ville doivent désormais s'inspirer des objectifs et de l'esprit du Pacte de Dijon. Il est à noter que cela prendra la forme d'un protocole d'engagements qui sera ajouté au contrat signé par les partenaires en 2018. Les Services de l'Etat et des collectivités ont bien amorcé ce travail. Ce protocole a été signé le 29 Janvier 2020.

PROJET

Sommaire

NOTICE INTRODUCTIVE 4

PARTIE 1 : PRESENTATION DE LA SITUATION 5

PARTIE 2 : LE « NOUVEAU » CONTRAT DE VILLE INTERCOMMUNAL 8

A) ARTICULATION AVEC LE PROJET DE TERRITOIRE : 9
B) ORIENTATIONS STRATEGIQUES 9
- *Axes et objectifs stratégiques :* 11

A) MODALITES DE GOUVERNANCE 11
- *Le comité de pilotage :* 11
- *Le comité technique* 12
- *Les groupes de réflexion thématiques :* 12

B) L'EVALUATION : 12
C) LES CONSEILS CITOYENS : 12
- *CONSEIL CITOYEN DE TERGNIER :* 14
- *CONSEIL CITOYEN DE LA FERE :* 14

PARTIE 3 : BILAN DES ACTIONS 2018 : 14

A) NOMBRE DE BENEFICIAIRES : 14
Répartition par quartier 15
Le détail par commune : 15
B) TYPOLOGIE DES PORTEURS DE PROJETS 19
C) MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE DES OBJECTIFS DU CONTRAT DE VILLE 19
1. *Circuit d'instruction :* 20
2. *Répartition des dossiers par pilier :* 20
3. *Le programme d'actions 2017 :* 20
3.1 Le pilier cohésion sociale 20
3.2 Le pilier emploi et développement économique 29
3.3 Le pilier Cadre de vie et renouvellement urbain 31
D) PARTICIPATIONS FINANCIERES : 32
E) PERSPECTIVES D'EVOLUTION 32

PARTIE 4 : ARTICULATION AVEC D'AUTRES DISPOSITIFS ET/OU ACTIONS DE DROIT COMMUN 33

A) BILAN DES ACTIONS RELATIVES AUX CONVENTIONS D'ABATTEMENT TFPB 33
B) LA GESTION URBAINE DE PROXIMITE 37
C) LA PREVENTION DE LA DELINQUANCE 39
- CHAUNY : 39
- TERGNIER : 44

D) LA CONFERENCE INTERCOMMUNALE DU LOGEMENT (CIL) 44
E) LE PROJET EN RESEAU D'EDUCATION PRIORITAIRE 45
F) LES ACTIONS DE LA MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION 48
G) PERMANENCE D'ECOUTE ET DE SOUTIEN AUX FAMILLES 48
H) PARCOURS DU CŒUR 49
I) LES STRUCTURES D'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE 49
- *La communauté d'agglomération Chauny-Tergnier-La Fère :* 49
- *La Ville de Tergnier :* 51
- *Hortibat sur la commune de TERGNIER :* 52

PARTIE 5 : MODALITES D'UTILISATION DE LA DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE ET DE COHESION SOCIALE. 53

- CHAUNY : 54
- TERGNIER : 57

PARTIE 6 : ENJEUX POUR 2018 64

PROJET

Notice introductive

Le rapport annuel « politique de la ville » obligatoire depuis la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 Février 2014, offre une vue d'ensemble de l'action réalisée à destination des QPV (Quartiers Politique de la Ville).

Elaboré par l'EPCI, en lien avec les acteurs du contrat de ville, ce rapport :

- Rappelle les principales orientations du contrat de ville ;
- Présente l'évolution de la situation dans les quartiers prioritaires concernés au regard des objectifs de la politique de la ville ;
- Retrace les actions menées au bénéfice des habitants des quartiers prioritaires au titre de l'année écoulée par l'EPCI et par les communes, au titre de leurs compétences respectives ;
- Établit un état des lieux de la situation des quartiers (sous réserve de données disponibles) ;

Lorsqu'une ou plusieurs communes signataires du contrat de ville ont bénéficié de la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale au titre de l'année écoulée, le rapport spécifie les actions menées sur leurs territoires en matière de développement social urbain sur la base des informations communiquées par les villes bénéficiaires de cette dotation.

Présenté aux conseils municipaux concernés et aux conseils citoyens pour avis, le projet de rapport fait l'objet en dernier lieu d'un débat à l'assemblée délibérante de l'EPCI pour validation définitive.

PROJET

Partie 1 : PRESENTATION DE LA SITUATION

L'évolution du contexte sociodémographique et économique

Avec une population de 55 981 habitants, la CA-CTLF constitue aujourd'hui la 2ème intercommunalité de l'Aisne, devant Soissons et Laon, et la 26ème des Hauts-de-France. C'est dans ce territoire plus peuplé, mais aussi moins urbain, que les QPV évoluent désormais.

Les enjeux identifiés sur les quartiers prioritaires en 2015, déclinés en axes stratégiques et objectifs opérationnels au sein du Contrat de ville, restent d'actualité trois ans plus tard. Les plus importants d'entre eux, tel que ressortis des diagnostics préalables, sont la lutte contre les freins à l'emploi et le soutien à la parentalité. L'évolution des quelques données mobilisables appuient ce constat de *statu-quo* dressé par les opérateurs de proximité :

PROJET

SOCIO-DEMOGRAPHIE

	QP de La Résidence 2014	QP de La Résidence 2018	CHAUNY 2014	CHAUNY 2018	QP Roosevelt Rebequet 2014	QP Roosevelt Rebequet 2018	TERGNIER 2014	TERGNIER 2018	QP de l'Artilleur 2014	QP de l'Artilleur 2018	LA FERE 2014	LA FERE 2018	CA-CTLF 2018	AISNE 2018
Nombre d'habitants	1680	1 823	11 874	11 897	1340	1 315	13 938	13 734	1300	1 311	2 915	2 854	55 981	538 659
Part d'hommes	42,2%		45,7%	46,9%	46,4%		47,8%	46,9%	45,7%		41,9%	44,6%	47,6%	48,6%
Part de femmes	57,8%		54,3%	53,1%	53,6%		52,2%	53,1%	54,3%		58,1%	55,4%	52,4%	51,4%
Part de moins de 25 ans	41,7%		31,1%	31,4%	36,5%		32,5%	31,8%	44,3%		37,3%	35,7%	29,5%	30,4%
Part de plus de 60 ans	14,0%		24,3%	26,5%	-		23,3%	25,1%	11,9%		18,0%	22,3%	23,3%	25,4%
Taux de ménages de 1 personne (2010)	41,7%		38,8%	42,3%	46,0%		32,1%	34,6%	35,5%		41,2%	45,0%	30,7%	32,3%

LOGEMENT ET MOBILITE

	QP de La Résidence 2015	QP de La Résidence 2018	CHAUNY 2015	CHAUNY 2018	QP Roosevelt Rebequet 2015	QP Roosevelt Rebequet 2018	TERGNIER 2015	TERGNIER 2018	QP de l'Artilleur 2015	QP de l'Artilleur 2018	LA FERE 2015	LA FERE 2018	CA-CTLF 2018	AISNE 2018
Taux de vacance des logements			9,1%	10,4%			8,4%	9,8%			14,7%	19,8%	9,6%	9,1%
Taux de motorisation	68,7%		73,7%	76,4%	-		76,0%	76,6%	-		70,5%	67,7%	82,2%	82,8%

REVENUS, EMPLOI ET SANTE

	QP de La Résidence 2015	QP de La Résidence 2018	CHAUNY 2015	CHAUNY 2018	QP Roosevelt Rebequet 2015	QP Roosevelt Rebequet 2018	TERGNIER 2015	TERGNIER 2018	QP de l'Artilleur 2015	QP de l'Artilleur 2018	LA FERE 2015	LA FERE 2018	CA-CTLF 2018	AISNE 2018
Revenu fiscal médian mensuel par UC (2009)	992 €	936 €	1 200 €	1 363 €	-	984 €	-	1 364 €	-	689 €	978 €	949 €	1 482 €	1 540 €
Taux de ménages non imposés (2009)	59,2%	82,9%	51,3%	64,2%	-	77,5%	-	57,9%	-	73,1%	55,7%	65,0%	48,4%	49,4%
Nombre d'allocataires de la CAF (2013)		730		2843	-	392	-	2882	-	367	-	830	10 504	
Taux d'activité des 15-64 ans	36,0%		65,6%	68,5%	34,8%		64,4%	67,4%	48,0%		67,1%	66,8%	69,9%	71,7%
Taux d'activité des femmes de 15-64 ans	30,3%		58,9%	64,1%	31,3%		55,7%	61,9%	38,7%		58,9%	60,5%	65,0%	67,3%
Taux de chômage (2010)	28,0%		19,0%	24,6%	-		19,0%	24,8%	-		21,1%	31,2%	19,8%	18,2%
Taux de population non ou peu diplômées (2010)	83,1%		45,9%	41,5%	82,8%		46,4%	40,8%	75,2%		49,9%	44,8%	38,2%	38,8%
Taux de bénéficiaires CMU-C (2013)	21,6%		15,3%	39,9%	-		-	35,2%	-		24,0%	31,1%		

Par ailleurs, les opérateurs de proximité évoquent également l'émergence de nouvelles problématiques à traiter :

- La mobilité, notamment psychologique ;
- La mixité homme-femme.

Partie 2 : LE « NOUVEAU » CONTRAT DE VILLE INTERCOMMUNAL

La loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine a réformé la politique de la ville en créant le contrat de ville et en définissant une nouvelle géographie prioritaire sur le seul critère du revenu médian.

Sur le territoire de la CA-CTLF, trois quartiers ont été retenus comme quartier prioritaire :

- La Résidence à CHAUNY ;
- Roosevelt-Rebequet à TERGNIER ;
- L'Artilleur à LA FERE.

Les anciens quartiers CUCS sont depuis 2014 des quartiers dits « en veille active ». Ils ne bénéficient plus de crédits spécifiques mais font l'objet d'une attention particulière.

L'année 2017 a été le fruit d'une réflexion partagée qui a permis de faire émerger des orientations stratégiques et la rédaction d'un nouveau contrat de ville intercommunal pour les années 2018 à 2020.

La signature officielle a eu lieu le 29 Mars 2018.

Une politique territorialisée – 3 quartiers « Politique de la Ville »
4 449 habitants (Chauny : 1 823 - Tergnier : 1 315 - La Fère : 1 311)

a) ARTICULATION AVEC LE PROJET DE TERRITOIRE :

Le projet de territoire a été en 2018 l'année de sa concrétisation pour une opérationnalité en 2019. Il précisera les priorités d'actions en politique de la ville.

b) ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Sur la base d'un diagnostic partagé identifiant les inégalités majeures des quartiers politique de la ville, les orientations stratégiques et opérationnelles sont fixées pour l'ensemble des 3 quartiers par axes stratégiques tenant compte des différents piliers et des axes transversaux (la prévention et la lutte contre les discriminations, l'égalité femme-homme, et la jeunesse).

Le Contrat de Ville repose sur trois piliers :

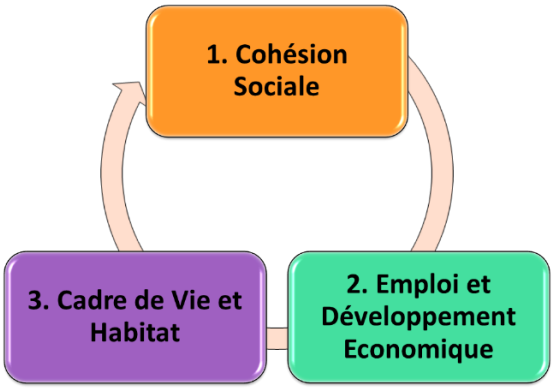

➢ **Le pilier I « Cohésion sociale »** assure un investissement dans les domaines de l'éducation, la culture, l'art, le développement des activités physiques, sportives et la santé. Il organise une stratégie territoriale d'accès aux droits et aux services, de promotion de la citoyenneté par l'apprentissage du français et de lutte contre le décrochage scolaire. Une attention particulière est portée dans le soutien à la parentalité.

➢**Le pilier II « Développement économique et Emploi »** a pour objectif de réduire les écarts de taux d'emploi entre les quartiers prioritaires et l'agglomération, en particulier au bénéfice des jeunes. Le contrat de ville agit pour l'accès à l'emploi par les politiques de formation et d'insertion professionnelles de leurs habitants. Il se mobilise pour créer les conditions d'un développement économique dans et pour les quartiers défavorisés. Il favorise l'accès au droit et à l'engagement civique des jeunes.

➢**Le pilier III « Cadre de vie et Habitat »** a pour objectif une amélioration de la vie quotidienne des habitants, et notamment l'amélioration de l'habitat mais également la sûreté et la tranquillité. Il comprend le projet de gestion urbaine de proximité (GUP), les thématiques du logement. Il favorise les dynamiques et les initiatives des habitants.

PROJET

- Axes et objectifs stratégiques :

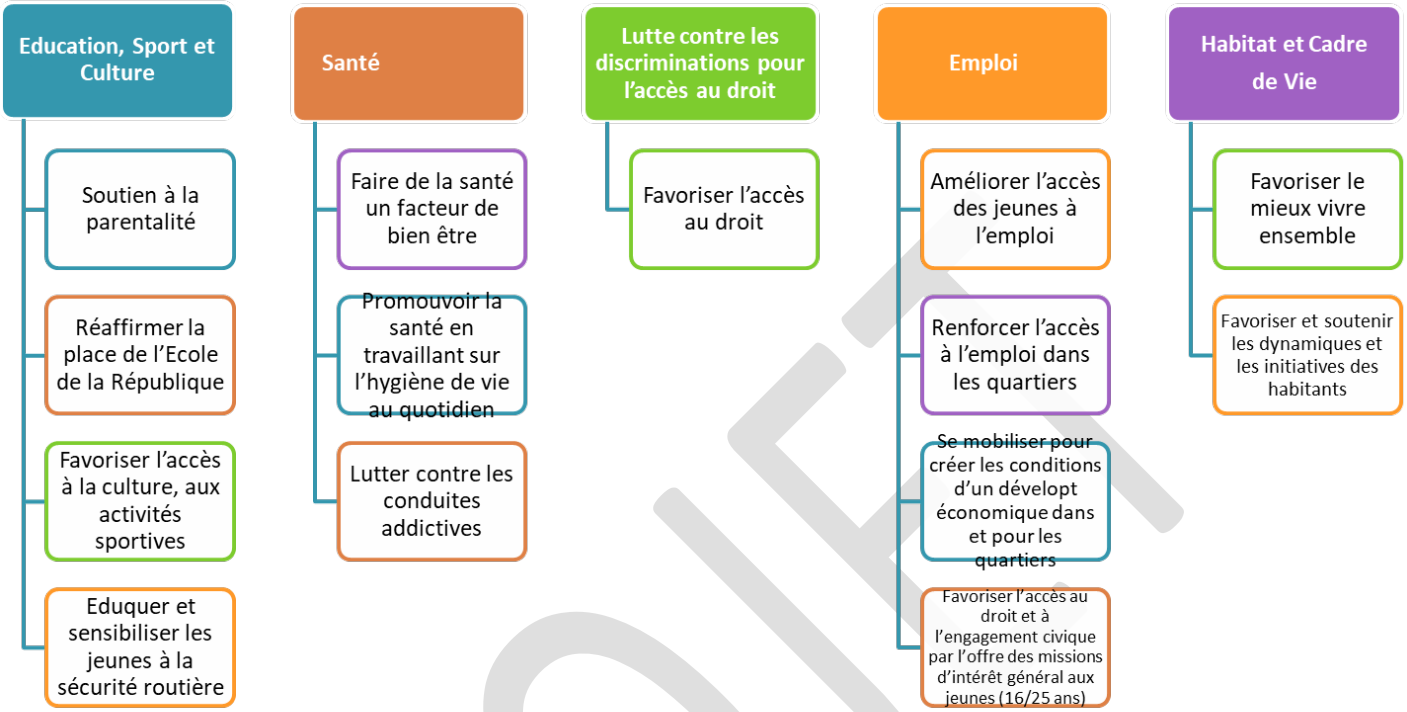

PROJET

a) MODALITES DE GOUVERNANCE

La gouvernance est un enjeu fort pour l'efficacité des politiques menées. Elle s'inscrit de la façon suivante :

- **Le pilotage stratégique est dévolu à la communauté d'agglomération Chauny-Tergnier-La Fère**. Elle est chargée de l'analyse / diagnostic du territoire ainsi que de la mise en œuvre des actions relevant de ses compétences propres.
- **Les villes de CHAUNY, TERGNIER et LA FÈRE sont opérateurs de proximité :** elles sont chargées de la détection des besoins, en lien avec les acteurs de terrain, de la mise en place et du suivi des actions, dans le cadre de leurs compétences propres.

L'animation technique du contrat de ville est assurée par une équipe de maître d'œuvre sociale composée de la cheffe de projet de la CA-CTLF et des référents politique de la ville de chacune des trois communes.

- Le comité de pilotage :

Le COPIL, ayant pour objet la validation de la programmation 2018, s'est tenu le 29 Mars 2018.

- Le comité technique

C'est une instance de réflexion, d'alerte et de proposition qui permet un échange sur la mise en œuvre du contrat de ville. Il s'est tenu le 20 Février 2018.

- Les groupes de réflexion thématiques :

Ils sont constitués en appui, auprès du comité technique, pour toute la durée du contrat, afin d'impliquer les acteurs concernés dans l'élaboration, le suivi et l'élaboration du contrat de ville.

Ils n'ont pas été réunis en 2018.

b) L'EVALUATION :

L'évaluation des contrats de ville est prévue dans la loi de programmation.

Elle a une double vocation :

- Rendre compte de la mise en œuvre et des résultats du programme d'actions ;
- Apprécier le fonctionnement et l'impact du contrat.

Il s'agit notamment de :

- Mesurer la réalisation des objectifs opérationnels des différents axes du contrat de ville ;
- Tirer des enseignements des actions réalisées, apprécier les atouts et faiblesses du dispositif local et donner aux différents acteurs les éléments d'informations utiles pour affiner leur stratégie d'action et renforcer la cohérence de la démarche collective ;
- Construire une analyse partagée afin de faire émerger des préconisations et de définir des mesures correctives ;
- Créer de la connaissance sur la politique menée ;
- Proposer un cadre d'échanges dans le but de renforcer la compréhension mutuelle des enjeux portés par chaque thématique, et consolider le partenariat et l'implication des différents acteurs.

La CA-CTLF a rédigé « le bilan à mi-parcours » sur la base des informations communiquées par les villes. Il retrace l'activité des contrats de ville de Chauny, Tergnier et La Fère des années 2015, 2016 et 2017.

L'année 2018 a permis également de bien poser la mise en place de l'évaluation sous la forme de tableaux de bord qui ont un triple objectif :

- Travailler sur un document unique ;
- Permettre de suivre la programmation annuelle ;
- Poursuivre l'évaluation.

Ce référentiel permettra une lecture linéaire et ainsi une compréhension rapide et intuitive.

c) LES CONSEILS CITOYENS :

Ils ont été créés par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbain du 21 Février 2014. Représentant les habitants, les conseils citoyens participent aux instances de gouvernance du contrat de ville.

PROJET

3 dimensions inhérentes aux conseils citoyens :

- Permettre aux habitants des quartiers prioritaires de s'exprimer librement, de susciter du débat et du lien social, de réfléchir aux problématiques du territoire ;
- Participer à l'élaboration, la réalisation du contrat de ville ; conduire et décider de projets en lien avec les collectivités ;
- Etre un acteur du changement pour le territoire et agir en imaginant, créant et réalisant des projets autonomes.

CONSEIL CITOYEN DE CHAUNY :

Il est constitué en association 1901 depuis Novembre 2016. Il dispose d'un local mis à disposition par la Ville depuis Novembre 2017. Il s'est réuni deux fois au cours de l'année 2018 sur des réunions formelles. Au cours de l'année, des échanges/consultations ont lieu
par téléphone, par mél. ou lors des activités

Il a participé aux comité technique et de pilotage du contrat de ville.

Situation	Réalisation des actions	Forces	Faiblesses
	OBJECTIFS ATTEINTS. Démarche citoyenne et participative. Plusieurs actions directes organisées (aide aux devoirs, formation musicale pour mini-orchestre et chorale, action sportive FEM'S, atelier couture). Le conseil citoyen a participé a de nombreuses actions qui se sont déroulées dans le quartier (Fleurissement des balcons, concerts de poche, fête des fruits et légumes, fête des voisins). Il participe également aux réunions du comité « Leader » du pays chaunois, il participe aux diagnostics en marchant initiés par la Ville de CHAUNY dans le cadre de la GUP	Partenaire du contrat de ville, le conseil citoyen est un acteur-ressource de proximité. La Ville met à sa disposition un local rue du Maréchal Joffre (dans les locaux de l'ex-école maternelle Résidence au 1er étage).	Mobiliser davantage les habitants dans un rôle d'acteur et non de consommateur.

Perspectives

Continuer le travail engagé afin d'affirmer d'une part sa pertinence dans un environnement déjà actif et d'autre part de favoriser l'expression des habitants et de stimuler la participation citoyenne

PROJET

CONSEIL CITOYEN DE TERGNIER :

En cours de redynamisation.

CONSEIL CITOYEN DE LA FERE :

Il est constitué en association 1901 depuis Novembre 2016. Il se réunit 2 fois par mois et participe aux comités technique et de pilotage du contrat de ville.

Le nombre total des membres s'élève à 23 (19 pour le collège habitants dont 16 femmes – 3 personnes de moins de 30 ans et 10 personnes de plus de 60 ans)

Situation	Réalisation des actions	Forces	Faiblesses
	OBJECTIFS ATTEINTS. Démarche citoyenne et participative. Plusieurs actions organisées (voyage à la mer, l'installation de boîte à livres, quartiers en musique, loto, aide aux devoirs, un atelier informatique ponctuel, la fête des voisins et un jardin partagé). Les habitants ressentent de la fierté à ce qu'ils soient maintenant reconnus pour les actions menées au sein de leurs quartiers.	Partenaire du contrat de ville, le conseil citoyen est un acteur-ressource de proximité ; Espace social et de sociabilité	Mobiliser davantage les habitants dans un rôle d'acteur et non de consommateur. Risque d'essoufflement des conseillers. Pas de local mis à disposition.

Perspectives

L'association souhaite arriver à convaincre de nouveaux habitants à la rejoindre.
A la recherche d'un local, le développement de l'activité devrait être favorisée.
Désormais connue et identifiée, elle souhaite de meilleures relations avec la Ville dans un esprit de dialogue et de co-construction

PROJET

Partie 3 : BILAN DES ACTIONS 2018 :

a) Nombre de bénéficiaires :

La programmation 2018 a permis aux habitants de notre territoire de bénéficier d'actions spécifiques. Ils sont au nombre de 5 733 (dont 58 % sont issus des QPV).

Répartition par quartier

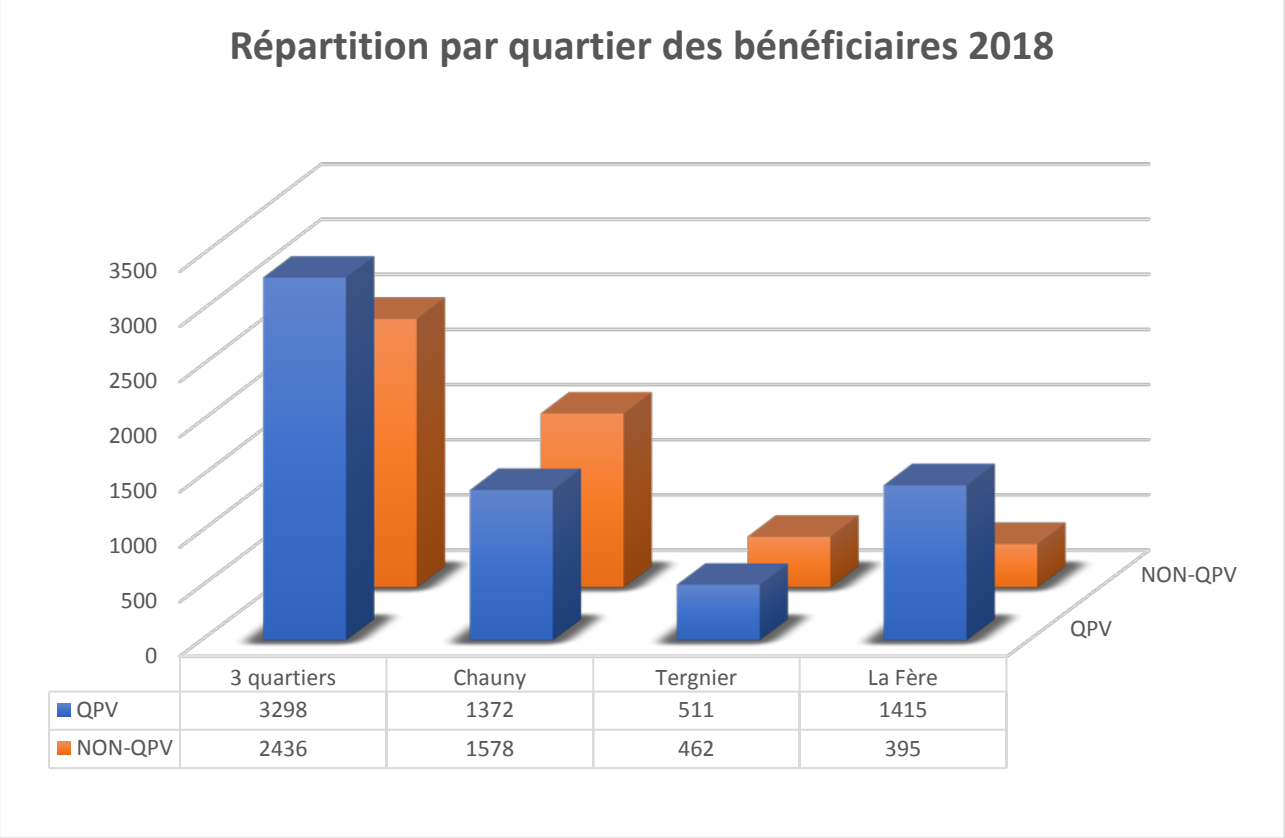

	3 quartiers	Chauny	Tergnier	La Fère
QPV	3298	1372	511	1415
NON-QPV	2436	1578	462	395

Le détail par commune :

	id	PORTEURS PROJETS	INTITULE ACTION	Nat.	PILIERS	Ss-thème	Territoire QPV	CHAUNY				TERGNIER				LA FERE				TOTAL GENERAL			
								Nb Bnf. NON QPV	Nb Bnf. QPV	TOTAL	% QPV	Nb Bnf. NON QPV	Nb Bnf. QPV	TOTAL	% QPV	Nb Bnf. NON QPV	Nb Bnf. QPV	TOTAL	% QPV	Nb Bnf. NON QPV	Nb Bnf. QPV	TOTAL	% QPV
1	26822	COMMUNE DE CHAUNY	Atelier Parent/ enfant(s)	R	1.Cohésion sociale	parentalité	Chauny	0	21	21	100%									0	21	21	100%
2	26240	COMMUNE DE CHAUNY	Apprentissage du Français	R	1.Cohésion sociale	éducation	Chauny	8	12	20	60%									8	12	20	60%
3	27908	ADF 02	Atelier de lutte contre l'illettrisme	P	1.Cohésion sociale	éducation	Tergnier					3	5	8	63%					3	5	8	63%
4	27498	FAMILLES DE L'AISNE	AU CŒUR DES PARCOURS DE VIE ET SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE	R	1.Cohésion sociale	parentalité	Chauny Tergnier La Fère	4	10	14	71%	6	31	37	84%	6	25	31	81%	16	66	82	80%
5	25941	COMPAGNIE MASQUARADES	LA LETTRE OUBLIEE	P	1.Cohésion sociale	éducation	La Fère									0	55	55	100%	0	55	55	100%
6	26252	CONSEIL CITOYEN DE CHAUNY	AIDE AUX DEVOIRS	R	1.Cohésion sociale	éducation	Chauny	15	38	53	72%									15	38	53	72%
7	23133	LES CONCERTS DE POCHE	Tous en choeur ! - 2018	R	1.Cohésion sociale	culture	Chauny / Tergnier / La Fère	50	45	95	47%	54	117	171	68%	129	224	353	63%	233	386	619	62%
8	26279	CONSEIL CITOYEN DE CHAUNY	FORMATION MUSICALE POUR MISE EN PLACE D'UN MINI ORCHESTRE DANS LE QPV	R	1.Cohésion sociale	culture	Chauny	15	18	33	55%									15	18	33	55%
9	26766	ASS LES CAVES A MUSIQUE	chorale chants du monde	P	1.Cohésion sociale	culture	Tergnier					7	40	47	85%					7	40	47	85%
10	26800	ASS LES CAVES A MUSIQUE	activités culturelles par et pour les habitants	P	1.Cohésion sociale	culture	La Fère									20	87	107	81%	20	87	107	81%
11	25790	ECOLE RIVE DROITE	STAGE VIDEO PATRIMOINE ET ENVIRONNEMENT DE TERGNIER	P	1.Cohésion sociale	culture	Tergnier					0	9	9	100%					0	9	9	100%
12	25773	ECOLE RIVE DROITE	LE FILM MUET	P	1.Cohésion sociale	culture	La Fère										8	8	100%	0	8	8	100%
13	25737	ECOLE RIVE DROITE	Théâtre inter écoles	P	1.Cohésion sociale	culture	La Fère									0	16	16	100%	0	16	16	100%
14	24032	LIGUE DE L'ENSEIGNT FEDERATION DE L'AISNE	théâtre et expression artistique (théâtre, danse, marionnettes)	R	1.Cohésion sociale	culture	Chauny / La Fère	66	730	796	92%					0	235	235	100%	66	965	1031	94%
15	26627	ASS LES CAVES A MUSIQUE	claquettes et musique	P	1.Cohésion sociale	culture	Tergnier					9	27	36	75%					9	27	36	75%
16	27960	LES PARENTS SOLIDAIRES	Récré parents-enfants à Tergnier et La Fère	R	1.Cohésion sociale	éducation	Tergnier									7	36	43	84%	7	36	43	84%

	id	PORTEURS PROJETS	INTITULE ACTION	Nat.	PILIERS	Ss-thème	Territoire QPV	CHAUNY				TERGNIER				LA FERE				TOTAL GENERAL			
								Nb Bnf. NON QPV	Nb Bnf. QPV	TOTAL	% QPV	Nb Bnf. NON QPV	Nb Bnf. QPV	TOTAL	% QPV	Nb Bnf. NON QPV	Nb Bnf. QPV	TOTAL	% QPV	Nb Bnf. NON QPV	Nb Bnf. QPV	TOTAL	% QPV
17	26339	CONSEIL CITOYEN DE CHAUNY	Femmes Equilibre et Mouvement (FEM'S)	P	1.Cohésion sociale	éducation	Chauny	4	12	16	75%									4	12	16	75%
18	27897	COMMUNE DE TERGNIER	Workshop et ateliers de culture urbaine (titre provisoire)	P	1.Cohésion sociale	culture	Tergnier					120	70	190	37%					120	70	190	37%
19	26574	COMMUNE DE CHAUNY	STREET ART A CHAUNY	P	1.Cohésion sociale	culture	Chauny	1179	217	1396	16%									1179	217	1396	16%
20	27360	LYCEES PUBLICS DE CHAUNY (LP JEAN MACE)	Point Ecoute	R	1.Cohésion sociale	éducation	Chauny / Tergnier / La Fère	8	7	15	47%	12	9	21	43%	13	9	22	41%	33	25	58	43%
21	26221	CENTRE INFORMATION JEUNESSE DE L'AISNE	PREVENTION SANTE RISQUES AUDITIFS ET JEUNES	R	1.Cohésion sociale	santé	Tergnier					126	85	211	40%					126	85	211	40%
22	24928	ASS NATIONALE PROTECTION SANTE	ACCES PERSONNALISE AUX SOINS ET A LA SANTE - CHAUNY - TERGNIER - LA FERE	R	1.Cohésion sociale	santé	Chauny / Tergnier / La Fère	53	31	84	37%	51	26	77	34%	23	22	45	49%	127	79	206	38%
23	25907	COMPAGNIE MASQUARADES	UNE PROIE SI FACILE	P	1.Cohésion sociale	éducation	Tergnier / La Fère					0	52	52	100%	0	122	122	100%	0	174	174	100%
24	25058	France VICTIMES 02	Point d'accès droit de Chauny - La Fère	R	1.Cohésion sociale	prévention et lutte contre les discrimination	Chauny / La Fère	71	72	143	50%					4	4	8	50%	75	76	151	50%
25	24747	CIDF 02 CTRE INFORM DROIT FEMMES AISNE	Point Ecoute Information Conseil à Chauny, Tergnier et La Fère	R	1.Cohésion sociale	tranquillité et sûreté publique	Chauny / Tergnier / La Fère	54	25	79	32%	30	13	43	30%	20	4	24	17%	104	42	146	29%
26	26275	COMMUNE DE CHAUNY	Aide au permis de conduire	P	2.Développt économique et emploi	emploi	Chauny	2	8	10	80%									2	8	10	80%
27	27557	MEF DU PAYS CHAUNOIS	Gagner en autonomie pour l'emploi	P	2.Développt économique et emploi	emploi	Chauny / Tergnier / La Fère																
28	22445	CTRE DE FORMATIONS PERSONNALISEES 02	Mobilisé pour mon insertion professionnelle	R	2.Développt économique et emploi	emploi	Chauny / Tergnier / La Fère	8	8	16	50%	4	2	6	33%	0	2	2	100%	12	12	24	50%

	id	PORTEURS PROJETS	INTITULE ACTION	Nat.	PILIERS	Ss-thème	Territoire QPV	CHAUNY				TERGNIER				LA FERE				TOTAL GENERAL			
								Nb Bnf. NON QPV	Nb Bnf. QPV	TOTAL	% QPV	Nb Bnf. NON QPV	Nb Bnf. QPV	TOTAL	% QPV	Nb Bnf. NON QPV	Nb Bnf. QPV	TOTAL	% QPV	Nb Bnf. NON QPV	Nb Bnf. QPV	TOTAL	% QPV
29	23656	CA CHAUNY TERGNIER LA FERE	Accueil et aide des publics à l'usage de l'outil informatique et à la recherche d'emploi et de formation.	P	2.Développt économique et emploi	emploi	La Fère / L'artilleur									75	81	156	52%	75	81	156	52%
30	27212	OFFICE SOCIO CULTUREL	Le Numérique et l'Emploi	R	2.Développt économique et emploi	emploi	Chauny	16	21	37	57%									16	21	37	57%
31	25538	POSITIVE PLANET FRANCE	Quartiers d'avenir	P	2.Développt économique et emploi	développt économique	Chauny / Tergnier / La Fère	25	23	48	48%	40	25	65	38%	14	4	18	22%	79	52	131	40%
32	27907	COMMUNE DE TERGNIER	TOUS LES JOBS D'ETE DANS LE QUARTIER	P	2.Développt économique et emploi	emploi	Tergnier																
33	25702	ASSOCIATION ECO&LOGIQUE	J'apprends dans mon logement	R	3.Cadre de vie et renouvellt urbain	cadre de vie et renouvelt urbain	Chauny	0	26	26	100%									0	26	26	100%
34	25395	ASS GROUPE ROBERT SCHUMAN	Je suis fier d'embellir mon balcon	P	3.Cadre de vie et renouvellt urbain	cadre de vie et renouvelt urbain	Chauny / Tergnier / La Fère	0	48	48	100%					0	17	17	100%	0	65	65	100%
35	27884	ASSOCIATION CONSEIL CITOYEN DE LA FERE	Conseil Citoyen de l'Artilleur	P	1.Cohésion sociale et 3. Cadre de vie	cadre de vie et renouvelt urbain	La Fère									85	464	549	85%	85	464	549	85%
TOTAUX								**1578**	**1372**	**2950**	**47%**	**462**	**511**	**973**	**53%**	**395**	**1415**	**1810**	**78%**	**2436**	**3298**	**5734**	**58%**

b) Typologie des porteurs de projets

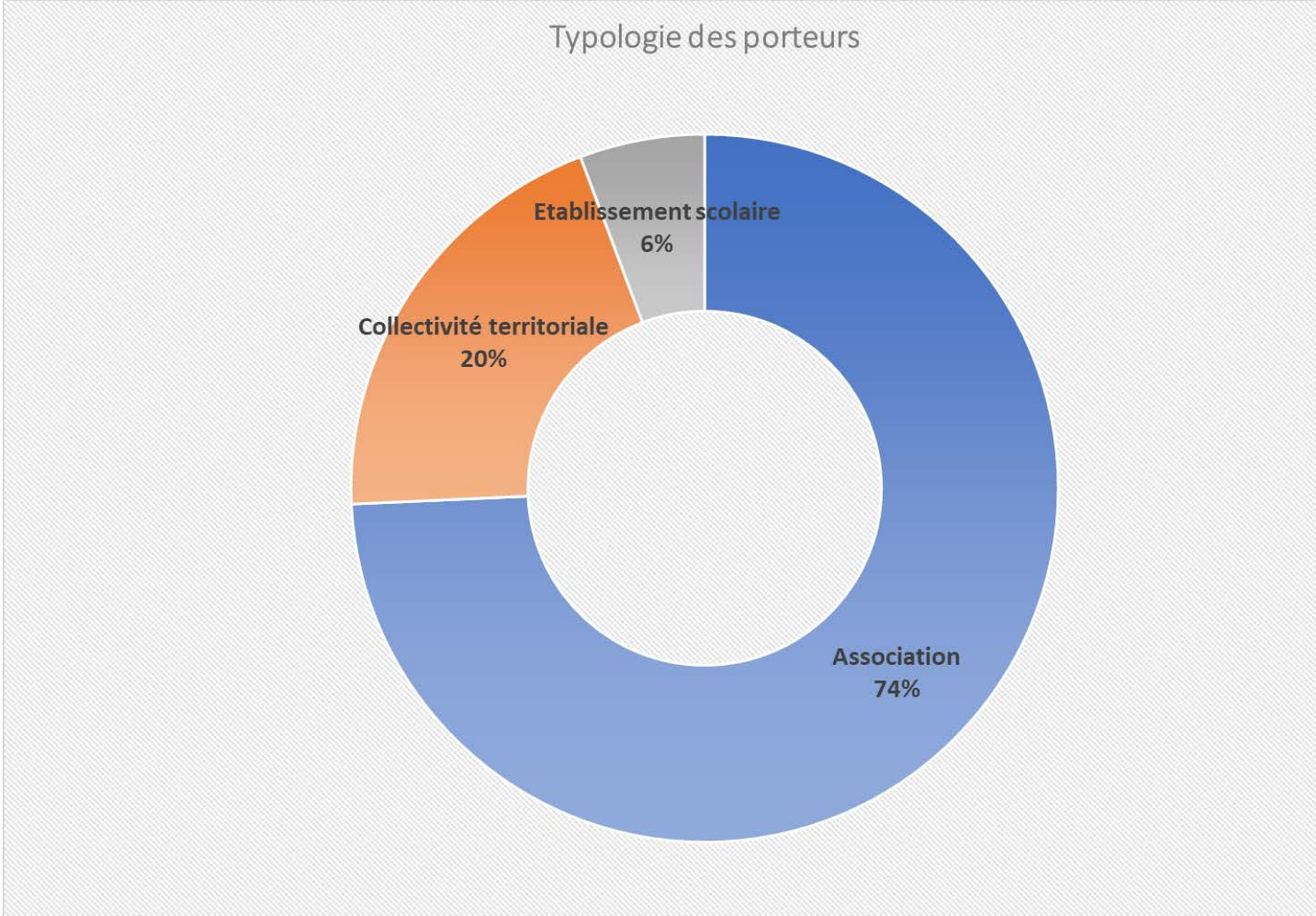

c) Mise en œuvre opérationnelle des objectifs du contrat de ville

Dans le cadre de l'appel à projets organisé en 2017 par la CA-CTLF, 35 projets ont été déposés pour les 3 piliers du contrat de ville. Ils ont été proposés par 25 porteurs (associations, collectivités territoriales, établissements publics et/ou scolaires).

1. Circuit d'instruction :

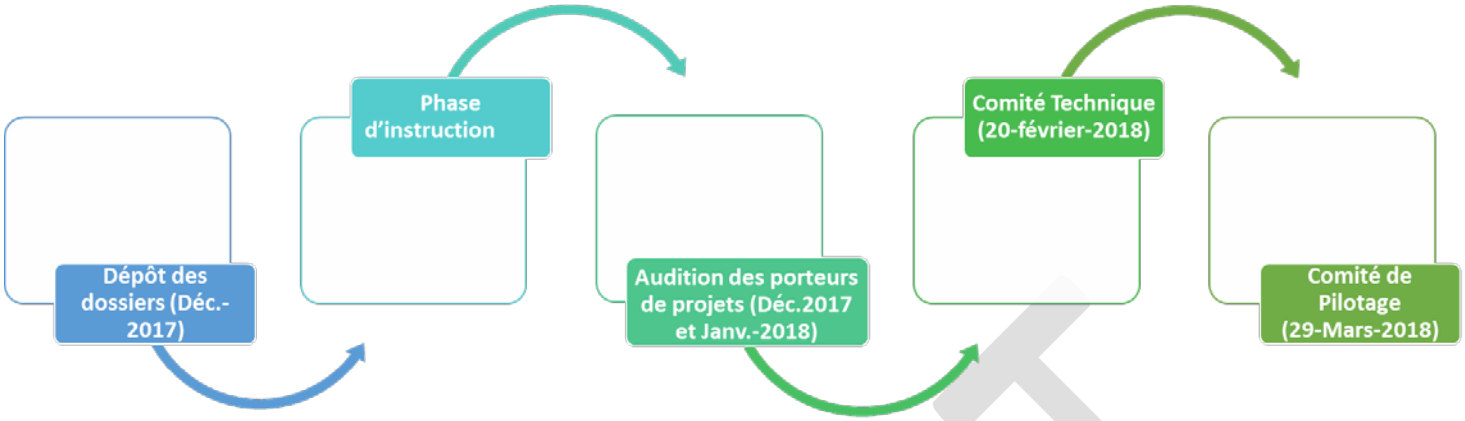

2. Répartition des dossiers par pilier :

Pilier cohésion sociale	Pilier Emploi	Pilier Cadre de vie
25 projets soutenus	7 projets soutenus	3 projets soutenus
16 porteurs de projets	7 porteurs projets	3 porteurs de projets
265 063 € de subventions mobilisées	**89 659 €** de subventions mobilisées	35 915 € de subventions mobilisées
dont 95 390 € sur les crédits spécifiques PV (soit 36 %)	**dont 37 290 € sur les crédits spécifiques PV (soit 41 %)**	**dont 9 000 € sur les crédits spécifiques PV (soit 25 %)**
et fonds propres porteurs de projets = 28 407 €	et fonds propres porteurs de projets = 6 068 €	

3. Le programme d'actions 2017 :

3.1 Le pilier cohésion sociale

25 actions étaient prévues ; 25 actions ont eu lieu. Elles ont bénéficié à 4 736 personnes dont 54 % issus des QPV.

PROJET

Objectifs stratégiques	Actions	Porteurs de projets	Situation	Territoire	Résultats	Valeur	
						Nb Bénéf. NON QPV	Nb Bénéf. QPV
					Total	2 167	2 569
					Sous-total	27	104
SOUTIEN A LA PARENTALITE	01 - ATELIERS PARENTS-ENFANTS	VILLE DE CHAUNY		Chauny	OBJECTIFS GLOBALEMENT ATTEINTS. Projet piloté par la Ville de CHAUNY en partenariat avec la CAF et l'UTAS. Il s'est décomposé en 3 parties : 1/ GROUPE DE PAROLES. 2/ ATELIERS PARENTS-ENFANTS. 3/ SEJOUR A ST-JEAN-DE-MONTS (Vendée) du 14 au 21 Juillet 2018. Pour les familles, cela a permis de consolider la figure parentale : partager un temps avec leurs enfants et participer à la légitimation de leur fonction parentale et donc à la reconquête de l'estime de soi. Création d'un nouvel entre soi familial qui laisse place à de nouvelles modalités d'échanges avec les enfants. Les familles ont montré un grand besoin d'écoute. Cette action a contribué au parcours éducatif élaboré avec les travailleurs sociaux.	0	21
	02 - APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS	VILLE DE CHAUNY		Chauny	OBJECTIFS ATTEINTS. A chaque séance, le travail a lieu sur des apprentissages différents mais avec plusieurs dominantes : l'alphabet est repris et le vocabulaire est écrit au tableau pour être ensuite relu ; la phonétique est également travaillé et à chaque cours, le cours précédent est repris pour pouvoir explorer de nouveaux sons. Ce sont principalement des personnes migrantes qui sont présentes sur l'atelier. Aussi et en premier lieu, c'est d'abord une meilleure intégration sociale qui est visée. Parfois, faire partie de cet atelier est aussi la seule sortie où elles peuvent côtoyer d'autres personnes en dehors du cercle familial. Intégration comme cohésion de groupe sont facilitées par la découverte du territoire lors de sorties. Grâce à cet atelier, les bénéficiaires acquièrent un meilleur niveau dans la langue française et les savoirs de bases et améliorent leur communication.	8	12
	03 - ATELIER DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME	AVENIR DEVELOPPEMENT ET FORMATION		Tergnier	OBJECTIFS PARTIELLEMENT ATTEINTS.□ L'atelier n'a pu démarrer qu'en Septembre. 8 personnes sont inscrites avec une moyenne de fréquentation d'environ 4. Ce sont principalement des personnes du quartier Roosevelt qui sont présentes sur l'atelier. Aussi et en premier lieu, c'est d'abord une meilleure intégration sociale qui est visée. La présence au cœur de l'espace Au fil de l'eau est dès lors très importante pour faire découvrir l'ensemble des dispositifs existants et pousser les bénéficiaires à s'ouvrir sur d'autres qui sont possibles. Ensuite, on peut voir des améliorations qui se traduisent par un meilleur niveau dans la langue française et les savoirs de bases, ce qui est tout de même l'objectif premier de l'atelier. Il en résulte que les stagiaires améliorent ainsi leur communication et gagne en estime d'eux-mêmes. Enfin, le sentiment de mieux vivre ensemble prend sens ici ; une bonne majorité des apprenants semblent éperdument vouloir tisser ce lien avec un vrai besoin de s'épancher sur leur difficulté et de trouver des gens à leur écoute.	3	5

Objectifs stratégiques	Actions	Porteurs de projets	Situation	Territoire	Résultats	Valeur	
						Nb Bénéf. NON QPV	Nb Bénéf. QPV
SOUTIEN A LA PARENTALITE (suite)	04 - AU COEUR DES PARCOURS DE VIE FAMILIALE ET SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE	FAMILLES DE L'AISNE		Chauny-Tergnier-La Fère	OBJECTIFS PARTIELLEMENT ATTEINTS - Les résultats produits sont une valorisation ainsi qu'une émergence des compétences parentales. Les bénéficiaires se sentent plus armés et en confiance afin de surmonter les difficultés rencontrées au sein de la cellule familiale. L'association est maintenant connue et identifiée.	16	66
					Sous-total	15	93
REAFFIRMER LA PLACE DE L'ECOLE DE LA REPUBLIQUE	05 - LA LETTRE OUBLIÉE	COMPAGNIE MASQUARADES		La Fère	OBJECTIFS PARTIELLEMENT ATTEINTS. La Compagnie MASQUARADES a rencontré quelques difficultés. En effet, n'ayant pas obtenu tous les financements escomptés, elle a proposé, pour réduire le coût, de ne faire, qu'une représentation à LA FERE. CHAUNY et TERGNIER ont préféré abandonner le projet. Il n'y a donc eu qu'une réprésentation à LA FERE, à l'espace Drouot en direction du Collège "Marie de Luxembourg". Cette pièce a été très bien reçue par le public et les invités (3 personnes issues d'associations patriotiques : l'association des anciens combattants, des représentants de la Légion d'Honneur et des anciens combattants de la guerre d'Algérie). Une belle interactivité et une qualité d'échanges exceptionnelles lors du débat qui a duré plus d'une heure après la représentation qui a reçu une grande qualité d'écoute. Les collégiens étaient très demandeurs d'informations et curieux.	0	55
	06 - AIDE AUX DEVOIRS	CONSEIL CITOYEN DE CHAUNY		Chauny-Tergnier-La Fère	OBJECTIFS ATTEINTS.☐ Mise en place d'ateliers visant à proposer aux enfants, en lien avec les familles, un lieu de proximité dans le quartier PV pour : être accompagné par rapport à leur scolarité, parler de l'école/du collège, s'entraider, retrouver confiance en soi, faire le lien, éventuellement, avec l'enseignant. ☐ Les enfants sont encadrés par une équipe d'adultes constituée de bénévoles. Chaque intervenant travaille si possible avec 3 enfants/j.☐ Dès le début de l'année scolaire, l'inscription des enfants se fait obligatoirement par les parents en présence de l'enfant. La démarche est volontaire, et permet un vrai temps de rencontre pour fixer collectivement les objectifs, rappeler le sens de la démarche, l'importance d'un engagement de l'enfant (participation régulière) au cours de l'année et de la famille (soutien). Depuis 2 ans, il est constaté des progrès scolaires, un changement d'attitude chez certains enfants. D'autres sont plus calmes, plus conscients de la nécessité de travailler.	15	38

Objectifs stratégiques	Actions	Porteurs de projets	Situation	Territoire	Résultats	Valeur	
						Nb Bénéf. NON QPV	Nb Bénéf. QPV
					Sous-total	1 660	1 891
FAVORISER L'ACCES A LA CULTURE, AUX ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES	07 - TOUS EN CHOEUR !	CONCERTS DE POCHE		Chauny-Tergnier-La Fère	OBJECTIFS ATTEINTS. L'action s'est déroulée de Mars 2018 à Février 2019 et devient désormais un rendez-vous pour les habitants. D'année en année, le travail de mobilisation est positif. Plusieurs participants des années précédentes ont à coeur de se retrouver pour partager de nouveau le plaisir d'une pratique collective. De nouveaux participants ont rejoint le noyau existant lors des ateliers de chant. Les parents des enfants se sentent plus impliqués ; viennent de plus en plus nombreux. Via un parcours culturel, l'action a permis de renforcer la cohésion sociale entre habitants, de créer du lien entre les générations et entre des personnes ayant peu l'habitude de se cotoyer. Le fait de chanter et de créer ensemble, de partager la même émotion musicale a permis aux participants de se découvrir des capacités inattendues, de prendre confiance en eux et en les autres. Elle a permis de lever les a priori assez fort des habitants concernant la musique dite "savante".	233	386
	08 - MINI-ORCHESTRE, ANIMATION ET PERENNISATION CHORALE PARENTS-ENFANTS	CONSEIL CITOYEN DE CHAUNY		Chauny	OBJECTIFS PARTIELLEMENT ATTEINTS ; la mise en place du mini-orchestre est en cours.☐ La chorale a permis aux habitants de rencontrer des personnes qu'ils n'auraient pas pu cotoyer compte-tenu de leur lieu de résidence. Cette action a favorisé la cohésion sociale et tisser des liens intergénérationnels.☐ La chorale a lieu 1h30 par semaine avec un chef de choeur. Elle se prénomme "Résid' en choeur" ; le mini-orchestre a lieu 2h00/semaine avec un professionnel également. Une représentation a eu lieu lors de la fête des fruits et légumes qui s'est déroulé dans les QPV.	15	18
	09 - CHORALE CHANTS DU MONDE	CAVES A MUSIQUE		Tergnier	OBJECTIFS ATTEINTS - Action mise en place en collaboration avec le centre social "Au fil de l'eau". Les participants se sont découverts ; ont découvert leur voix. Ils se sont laissés aller à chanter malgré leur appréhension. Leur concentration, la complicité, les rires partagés ont permis aux enfants, aux parents de se voir autrement.	7	40
	10 - ACTIVITES CULTURELLES POUR ET PAR LES HABITANTS	CAVES A MUSIQUE		La Fère	OBJECTIFS ATTEINTS.Le public touché a été très significatif puisque 60 personnes étaient attendues et 107 personnes étaient présentes. Une envie certaine des habitants pour ce type d'action ; une appréciation nouvelle des activités musicales. Ils se sont sentis capables de surmonter le regard des autres. Ils ont eu un regard différent, une attitude bienveillante envers eux-même et envers les autres.☐ Cette action a permis aux participants de se découvrir des capacités insoupçonnées et de s'ouvrir aux autres. C'est une activité sociale enrichissante. Faire de la musique, c'est être ensemble, respirer ensemble ; fournir un effort collectif et contribuer à un résultat global en synchronisant son énergie et celle des autres. ☐ Par ailleurs, cela a favorisé les échanges intergénérationnels, la communication, le partage et l'écoute de l'autre.	20	87

Objectifs stratégiques	Actions	Porteurs de projets	Situation	Territoire	Résultats	Valeur	
						Nb Bénéf. NON QPV	Nb Bénéf. QPV
FAVORISER L'ACCES A LA CULTURE, AUX ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES (suite)	11 - STAGE VIDEO PATRIMOINE ET ENVIRONNEMENT	ASSOCIATION RIVE DROITE		Tergnier	OBJECTIFS GLOBALEMENT ATTEINTS. Le projet initial devait avoir lieu avec les jeunes du centre social. Toutefois, après plusieurs reports, l'association s'est tourné vers le collège de Tergnier qui était intéressé pour travailler sur l'environnement et l'organisation du collège en direction des futurs élèves et leurs parents ; de le valoriser et de le présenter sur le site internet de l'établissement.☐ Les jeunes ont appris à écrire un scénario, à tourner les images, à rédiger une interview et ont pu avoir une initiation au montage. Un DVD a été réalisé ainsi qu'un encodage pour la diffusion sur le Net.	0	9
	12 - CINEMA MUET	ASSOCIATION RIVE DROITE		La Fère	OBJECTIFS ATTEINTS. Les bénéficiaires ont découvert le cinéma muet et ses techniques. L'expression par les gestes, la confiance en soi devant la caméra et aussi lors de l'écriture des scénari qui leur a demandé de la créativité, de la communication ainsi que de la coordination en travaillant leurs divers sujets en groupe.☐ ☐ ☐ Le cinéma stimule la sensibilité artistique et contribue au développement intellectuel, sensoriel, affectif et au développement relationnel des enfants.	0	8
	13 - ATELIERS INTER-ECOLES	ASSOCIATION RIVE DROITE		La Fère	OBJECTIFS GLOBALEMENT ATTEINTS. Sur 23 présents en début de découverte du projet, 16 sont restés jusqu'à la fin et se sont déjà réinscrits pour la prochaine sessions 2019/2020.☐ Faire du théâtre a permis aux enfants d'apprendre à mieux se connaître et à mieux s'exprimer. Le travail de groupe, c'est aussi apprendre à observer et à écouter. On ne s'en doute pas toujours mais au théâtre, on écoute beaucoup ; on prend davantage conscience de son corps ; on améliore sa prise de parole en public ; on apprend à se faire confiance. On apprend à savoir☐ jouer avec les autres, avec les décors, l'espace scénique, les bruits.☐ Les enfants les plus en difficultés ont été encadrés afin de les aider à déchiffrer, étudier et comprendre les textes de façon ludique.☐ Une représentation publique a eu lieu devant les familles afin de concrétiser les acquis.	0	16

Objectifs stratégiques	Actions	Porteurs de projets	Situation	Territoire	Résultats	Valeur	
						Nb Bénéf. NON QPV	Nb Bénéf. QPV
FAVORISER L'ACCES A LA CULTURE, AUX ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES (suite)	14 - THÉÂTRE ET EXPRESSION ARTISTIQUE	Ligue de l'Enseignement		Chauny - La Fère	OBJECTIFS ATTEINTS. Tout au long de l'année, des élèves des écoles de CHAUNY (Cadet, Résidence, Boulloche et Les Linières), de LA FÈRE (Jen Moulin) et du Collège Victor Hugo de CHAUNY (section SEGPA) ont participé à des ateliers théâtre et danse encadrés par les enseignants et les professionnels de la Compagnie LA MASCARA. Chaque projet a pu se mettre en place avec l'ensemble des équipes : - Un travail d'initiation au théâtre laissant libre choix aux équipes enseignantes et élèves concernant les thèmes ; - Un travail d'initiation à la danse laissant libre choix aux équipes enseignantes et élèves concernant les thèmes. De novembre à Décembre 2017, les élèves ont donc travaillé avec les équipes enseignantes autour de la création : écriture des textes, étude contes, choix de type de création. De janvier à Juin 2018, les intervenants ont travaillé à la mise en scène. Une journée a été réservé aux répétitions pour l'ensemble des classes d'une part, pour CHAUNY, au Centre Culturel et d'autre part, pour LA FÈRE à l'Espace Drouot. Les représentations ont eu lieu à CHAUNY les 05,06 et 8 juin et à LA FÈRE les 11 et 12 Juin 2018. Les temps d'animation avec la Compagnie LA MASCARA ont permis de créer une vraie dynamique de groupe au sein des établissements scolaires pour la création des spectacles. Les décors et costumes ont également été l'occasion d'une recherche et ont demandé l'intervention des familles et autres élèves des établissements scolaires. Une grande satisfaction des élèves et des parents et personnalités surpris de la qualité des spectacles présentés. Jouer sur scène reste un moment inoubliable.	66	965
	15 - CLAQUETTES ET MUSIQUE	CAVES A MUSIQUE		Tergnier	OBJECTIFS GLOBALEMENT ATTEINTS. La session proposée du 09 au 13 Juillet 2018 n'a pas permis de mener l'action à bien. Une autre session a été proposée pendant les vacances de la Toussaint (du 29 Octobre au 02 Novembre 2018. Découverte des instruments de percussions, de rythmes puis ouverture à la danse (claquettes et percussions corporelles). Ces ateliers ont permis de découvrir une discipline inconnue. Assez réservés au début de l'activité, les participants se sont laissés "emporter" par la musique, par la danse. Cette activité a permis de valoriser les participants, ils en sortent plus confiants, s'ouvrent aux autres avec plus de facilité, se connaissent mieux. Cette action a permis de créer des liens communautaires, affectifs et sociaux entre parents, enfants et/ou adolescents, leurs enseignants qui les encadrent. Mais surtout, l'art ouvre un accès à un niveau de sensibilité plus élevé.	9	27
	16 - RECRE PARENTS-ENFANTS	LES PARENTS SOLIDAIRES		La Fère	OBJECTIFS GLOBALEMENT ATTEINTS. Il s'agit essentiellement d'activités de plein air (faute de mise à disposition de locaux). Les animations sont connues et reconnues par les habitants de La Fère. Une souplesse est apportée afin que chaque famille puisse s'adapter aux ateliers proposés. Très bonne articulation avec le conseil citoyen.	7	36

Objectifs stratégiques	Actions	Porteurs de projets	Situation	Territoire	Résultats	Valeur	
						Nb Bénéf. NON QPV	Nb Bénéf. QPV
FAVORISER L'ACCES A LA CULTURE, AUX ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES (suite)	18 - WORKSHOP ET CULTURE URBAINE	VILLE DE TERGNIER		Tergnier	OBJECTIFS ATTEINTS. Partant du constat qu'il y avait un défaut de fréquentation des jeunes dans les équipements culturels, la VILLE DE TERGNIER a su mobiliser la jeunesse ternoise en mobilisant les acteurs du centre social, une bonne communication au sein du QPV et au collège, une conférence de presse et une communication numérique. Le contenu, le déroulement et la temporalité de l'action se sont déroulés comme prévu. Penser sous la forme d'ateliers collaboratifs, cette action a permis aux jeunes de s'épanouir et de développer leurs talents par ce biais.	120	70
	17 - FEM'S	CONSEIL CITOYEN DE CHAUNY		Chauny	OBJECTIFS PARTIELLEMENT ATTEINTS. L'ambition de ce projet est de créer une dynamique, de stimuler la pratique physique et d'informer sur la nutrition. C'est également un projet qui permet de renforcer les relations mère/filles en leur permettant de passer du temps de qualité en pratiquant une discipline sportive ensemble. Du fait de la difficulté de se déplacer pour un certain nombre de personnes, la majorité a choisi la piscine : 10 Natation - 1 Aquagym - 1 Danse - 1 Gym (club de gym) - 1 Gym fitness (MJC) - 1 Gym bien-être (MJC) - 1 Équitation.☐	4	12
	19 - STREET ART	VILLE DE CHAUNY		Chauny	OBJECTIFS ATTEINTS. La Ville de CHAUNY, par ce projet, a souhaité un accès à la culture et la volonté de dynamiser et de créer du lien. Plusieurs entrées dans cette action :☐ - découverte de la culture urbaine par une exposition et la pratique artistique (pochoirs, bombes, tricot)☐ - mise en place d'oeuvres d'art variées (fresques, yarn bombing, exposition-photo dans le centre ville)☐ - ateliers mis en place avec les habitants du QPV et les scolaires encadrés par les artistes.☐ Les artistes STOUL et TAREK, chacun à leur manière, ont habillé les murs de la Ville. STOUL, par une fresque géante sur le mur de l'Immeuble Montréal et des ateliers artistiques "création de motifs décoratifs en pochoirs". TAREK a animé des ateliers au sein de 2 écoles en QPV (peinture, collage, graffiti) et a réalisé des fresques à différents endroits de la Ville. ☐ ☐Les oeuvres collectives créées ont apporté des notions d'entraide, de respect de soi et des autres, l'entraide et le partage des compétences.☐ ☐Par ailleurs, cette action a permis d'offrir aux street arteurs une scène d'expression et d'être une passerelle entre un incroyable vivier de création et le public.	1 179	217

Objectifs stratégiques	Actions	Porteurs de projets	Situation	Territoire	Résultats	Valeur	
						Nb Bénéf. NON QPV	Nb Bénéf. QPV
					Sous-total	286	189
FAIRE DE LA SANTE UN FACTEUR DE BIEN-ETRE	20 - POINT ECOUTE LYCEES PUBLICS CHAUNY	LYCEES PUBLICS DE CHAUNY		Chauny-Tergnier-La Fère	OBJECTIFS GLOBALEMENT ATTEINTS. Le pilotage de l'action est réalisé par le chef d'établissement adjoint en collaboration avec les infirmières et conseillers principaux d'éducation des 2 sites (Gay Lussac et Jean Macé). Ces personnels proposent une entrevue et avec leurs accords, les rendez-vous sont pris immédiatement et sont pris en charge très rapidement par l'écoutante. Ce sont les élèves qui décident ensuite de continuer ou pas les entretiens.☐ Cela a permis de réduire pour certains élèves l'absentéisme et donc le décrochage scolaires. Les équipes éducatives ont constaté une attitude plus positive et une meilleure confiance en eux de la part de certains élèves.	33	25
	21 - PREVENTION SANTÉ RISQUES AUDITIFS ET JEUNES	CENTRE INFORMATION JEUNESSE DE L'AISNE		Tergnier	OBJECTIFS ATTEINTS. ☐ Acquisition de connaissances du public "jeunes" des effets sur l'audition d'une écoute prolongée à fort volume.☐ 100 % des jeunes ont répondu au quizz final permettant de relever leur degré de connaissances suite aux ateliers. 67 % ont beaucoup aimé ; 17 % ont aimé ; 6 % n'ont pas aimé. 75 % de bonnes réponses sur le quizz de connaissances liées au parcours.	126	85
	22 - ACCÈS PERSONNALISE AUX SOINS ET À SANTÉ	ASSOCIATION NATIONALE POUR LA PROTECTION DE LA SANTE		Chauny-Tergnier-La Fère	OBJECTIFS ATTEINTS.☐ - Disponibilité et écoute d'une professionnelle de la santé - Orientation, information, soutien individuel et accompagnement physique - Orientation, information, soutien individuel et accompagnement physique - Déplacements au domicile de la personne - Information et orientation vers un professionnel adéquat à la problématique de la personne - Aide à l'élaboration (compréhension, gestion et résolution), de ses problématiques - Relance régulière - Aide à la prise de conscience - Meilleure lisibilité de l'offre de soins - Gratuité de l'accompagnement - Aide à la mobilité (accompagnement physique possible) - Prise en charge sans condition (RSA, CMU...) - Aide administrative - Traduction du jargon médical ☐ Pour les professionnels :☐ Partenariat structuré. Identification et disponibilité d'une personne qualifiée, soit l'infirmière, pour tout ce qui concerne la santé. Réponse aux questions selon les problématiques santé du public accueilli. Accompagnement « non limité » dans le temps. Pour l'infirmière accompagnatrice : Possibilité de réaliser les entretiens individuels dans les locaux des structures partenaires	127	79

Objectifs stratégiques	Actions	Porteurs de projets	Situation	Territoire	Résultats	Valeur	
						Nb Bénéf. NON QPV	Nb Bénéf. QPV
					Sous-total	0	174
LUTTER CONTRE LES CONDUITES ADDICTIVES	23 - UNE PROIE SI FACILE	COMPAGNIE MASQUARADES		Tergnier-La Fère	OBJECTIFS GLOBALEMENT ATTEINTS.☐ Trois saynètes interactives ont été présentées selon le principe du théâtre particip'actif : les spectateurs sont invités sur scène et impliqués dans le jeu au sein d'un espace ludique et imaginaire. Ils peuvent ainsi se projeter dans des personnages qui leur sont étrangers et dans une histoire qui n'est pas la leur.☐ Cela a permis de sensibiliser les jeunes aux danger de l'utilisation d'Internet et des réseaux sociaux notamment sur le besoin de partager leur univers dans une période aussi vulnérable et délicate que l'adolescence. Faire la distinction entre les vrais amis et les amis virtuels. Cela a également permis de verbaliser autour de la vulnérabilité des jeunes et de leur fournir des éléments pour susciter leur vigilance et leur sens critique et surtout éveiller leur conscience citoyenne.	0	174
					Sous-total	179	118
FAVORISER L'ACCES AU DROIT	24 - POINT D'ACCES AU DROIT	France VICTIMES 02		Chauny-La Fère	OBJECTIFS ATTEINTS POUR CHAUNY ; PARTIELLEMENT ATTEINTS POUR LA FERE.☐ L'ADAVEM apporte une aide pratique et un accompagnement dans les démarches juridiques des victimes évitant 'exclusion de certains publics en difficulté et en leur permettant de faire valoir leurs droits. Cet accompagnement est réalisé dans le but de rendre sur le long terme la personne plus autonome dans ses futures démarches.	75	76
	25 - POINT ECOUTE INFORMATION CONSEIL	C.I.D.F.F.		Chauny-Tergnier-La Fère	OBJECTIFS PARTIELLEMENT ATTEINTS.☐ Les personnes sont reçues avec ou sans rendez-vous. L'information juridique est gratuite, confidentielle et anonyme. Les personnes trouvent des réponses adaptées à des questions relatives au droit de la famille ; au droit du travail ; aux droits locatifs ; aux droits de la consommations, le droit des étrangers, le droit des successions et des questions concernant la tutelle et la curatelle... En 2018, il a été abordé plus précisément la séparation et les conséquences de celle-ci, la liquidation du régime matrimonial, les pensions alimentaires, la prestation compensatoire, le droit de visite... et les procédures relatives à l'autorité parentale ainsi que le recouvrement des pensions alimentaires. Certaines personnes ont souhaité connaître leurs droits en tant que victimes de violences conjugale et plus précisément le problème d'hébergement lié aux violences, les sanctions possibles pour l'auteur des violences. Une aide a été apportée pour remplir des dossiers d'aide juridictionnelle.	104	42

3.2 Le pilier emploi et développement économique

7 actions étaient prévues ; 5 actions ont eu lieu. Elles ont bénéficié à 358 personnes dont 49 % issus des QPV.

Objectifs stratégiques	Actions	Porteurs de projets	Situation	Territoire	Résultats	Valeur	
						Nb Bénéf. NON QPV	Nb Bénéf. QPV
					Total	184	174
					Sous-total	2	8
AMELIORER L'ACCES DES JEUNES A L'EMPLOI	26 - AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE	VILLE DE CHAUNY		Chauny	OBJECTIFS ATTEINTS. En contrepartie de l'aide financière apportée par la Ville, les jeunes se sont engagés à réaliser une action citoyenne auprès d'associations. Leurs choix se sont dirigés vers la Croix-Rouge, les Restos du Coeur et le Volley-Club Chaunois. Ils ont pu découvrir le bénévolat, la vie associative ; à moyen terme. Sur le long terme, cela leur a permis de devenir plus autonome et mobile.	2	8
	27 - GAGNER EN AUTONOMIE POUR L'EMPLOI	MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE		Chauny-Tergnier-La Fère	Action reportée en 2019	0	0
					Sous-total	103	114
RENFORCER L'ACCES A L'EMPLOI DANS LES QUARTIERS	28 - MOBILISÉ POUR MON INSERTION PROFESSIONNELLE	CFP02		Chauny-Tergnier-La Fère	OBJECTIFS ATTEINTS -☐ L'action a permis de recevoir 24 personnes . Par ailleurs, elle a permis d'inscrire les bénéficiaires dans une logique de parcours soit d'emploi ; soit de formation ; de lever les freins pour permettre une insertion socio-professionnelle ; de proposer un suivi renforcé.☐ Résultats :☐ Immersions en entreprise : 6 personnes (Animatrice auprès d'enfants- Agent de sécurité- Plombier Chauffagiste- Chauffeur livreur- ☐ Agent de nettoyage- Vendeuse en prêt-à porter)☐ Sorties Chantier d'insertion : 1☐ Sortie Formation qualifiante : 1☐ Sortie emploi droit commun : 1☐ 1 personne effectue régulièrement des missions pour Adecco☐ Autres sorties :☐ 1 sortie pour abandon	12	12
	29 - ACCUEIL ET AIDE À L'USAGE DE L'OUTIL INFORMATIQUE ET À LA RECHERCHE D'EMPLOI ET DE FORMATION	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CHAUNY TERGNIER LA FERE		La Fère	OBJECTIFS ATTEINTS - Les ateliers ont permis d'apporter des réponses individualisées à un besoin précis : rédiger un CV, cibler ses recherches, mettre à jour les profils Pôle Emploi... Ils ont été l'occasion de mettre à plat ses propres acquis et d'acquérir de nouvelles compétences méthodologiques ; identifier les ressources à mobiliser.	75	81

Objectifs stratégiques	Actions	Porteurs de projets	Situation	Territoire	Résultats	Valeur	
						Nb Bénéf. NON QPV	Nb Bénéf. QPV
RENFORCER L'ACCES A L'EMPLOI DANS LES QUARTIERS (suite)	30 - LE NUMÉRIQUE ET L'EMPLOI	Office Socio-Culturel		Chauny	OBJECTIFS ATTEINTS. Les bénéficiaires ont pu acquérir une connaissance de l'outil et des possibilités de recherche sur internet. C'est un atout d'inclusion sociale pour les plus fragiles LE NUMÉRIQUE ET L'EMPLOI Multi objectifs avec un point commun : le numérique - 1 animatrice très expérimentée pour 6 personnes maximum - Objets connectés personnels ou fournis par la structure - 34 semaines, 3 journées de 3h chacune - Délivrance d'un Certificat de navigation et de communication -Bureautique Module de 150h maximum incluant les modules précédents et tout ou partie de Microsoft Office ou Open Office. Délivrance du Passeport de Compétence Informatique Européen –PCIE- ou le B2i Adulte ou certificat suivant les acquis	16,00	21,00
					Sous-total	79,00	52,00
SE MOBILISER POUR CREER LES CONDITIONS D'UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DANS ET POUR LES QUARTIERS	31 - QUARTIERS D'AVENIR	POSITIVE PLANETE		Chauny-Tergnier-La Fère	OBJECTIFS PARTIELLEMENT ATTEINTS.☐ 168 personnes ont été sensibilisées (dont 31 des communes voisines à Chauny, Tergnier et La Fère) à la création d'entreprises lors d'informations collectives à la MEF et lors de l'opération dans les QPV "c'est qui le patron ?" 2 journées à CHAUNY, l'une à Tergnier ainsi qu'à La Fère. 8 créations d'entreprises ont pu être accompagnées dans les domaines de prestation de services, commerce et artisanat. Toutefois, ces créations d'emplois ne concernent pas les quartiers politique de la ville.☐ Des réunions de sensibilisation ont pu être organisées auprès de groupes sur le dispositif "garantie jeunes".	79,00	52,00
					Sous-total	0,00	0,00
FAVORISER L'ACCES AU DROIT ET A L'ENGAGEMENT CIVIQUE PAR L'OFFRE DES MISSION D'INTERAL GENERAL AUX JEUNES (16/25 ans)	32 - TOUS LES JOBS D'ETE	VILLE DE TERGNIER		Tergnier	Action non réalisée - Report sur 2019	0,00	0,00

3.3 Le pilier Cadre de vie et renouvellement urbain

3 actions étaient prévues ; 3 actions ont eu lieu. Elles ont bénéficié à 640 personnes dont 87 % issus des QPV.

Objectifs stratégiques	Actions	Porteurs de projets	Situation	Territoire	Résultats	Valeur	
						Nb Bénéf. NON QPV	Nb Bénéf. QPV
					Total	85,00	555,00
					Sous-total	0,00	91,00
FAVORISER LE MIEUX-VIVRE ENSEMBLE	33 - J'APPRENDS DANS MON LOGEMENT	ASSOCIATION ECO & LOGIQUE		Chauny	OBJECTIFS GLOBALEMENT ATTEINTS.☐ Permettre aux locataires (CLESENCE ET OPAL) d'effectuer des travaux d'embellissement (matériaux et accompagnements gratuits) et de réaliser les travaux eux-mêmes accompagnés par l'association et ainsi se réapproprier leur logement et entrer dans une dynamique sociale.☐ Transmission de gestes techniques aux bénéficiaires par un accompagnement pédagogique (apprentissage de compétences et de connaissances).☐ Sensibilisations individuelles selon les problématiques reprées au sein du ménage.	0,00	26,00
	34 - JE SUIS FIER D'EMBELLIR MON BALCON	Groupe Robert SCHUMAN		Chauny-Tergnier-La Fère	OBJECTIFS NON ATTEINTS.☐ Les groupes constitués ont reçu les balconnières, les billes d'argile du terreau, du géo textiles et des plantes sous forme de minimottes. Pas de formation sur la connaissance des végétaux. Pas de travaux en serre. Pas de suivi.☐ Pour La Fère, il est à noter que les participants ont pu bénéficier d'explications par un formateur du Groupe Robert Schuman.☐ Pour Tergnier, l'action a été reportée au Printemps 2019.	0,00	65,00
					Sous-total	85,00	464,00
FAVORISER ET SOUTENIR LES DYNAMIQUES ET LES INITIATIVES DES HABITANTS	35 - ACTIONS CONSEIL CITOYEN DE LA FÈRE	CONSEIL CITOYEN DE LA FERE		La Fère	OBJECTIFS ATTEINTS.☐ Démarche citoyenne et participative. Plusieurs actions organisées (voyage à la mer, l'installation de boîte à livres, quartiers en musique, loto, aide aux devoirs, un atelier informatique ponctuel, la fête des voisins et un jardin partagé). Les habitants ressentent de la fierté à ce qu'ils soient maintenant reconnus pour les actions menées au sein de leurs quartiers.	85,00	464,00

d) Participations financières :

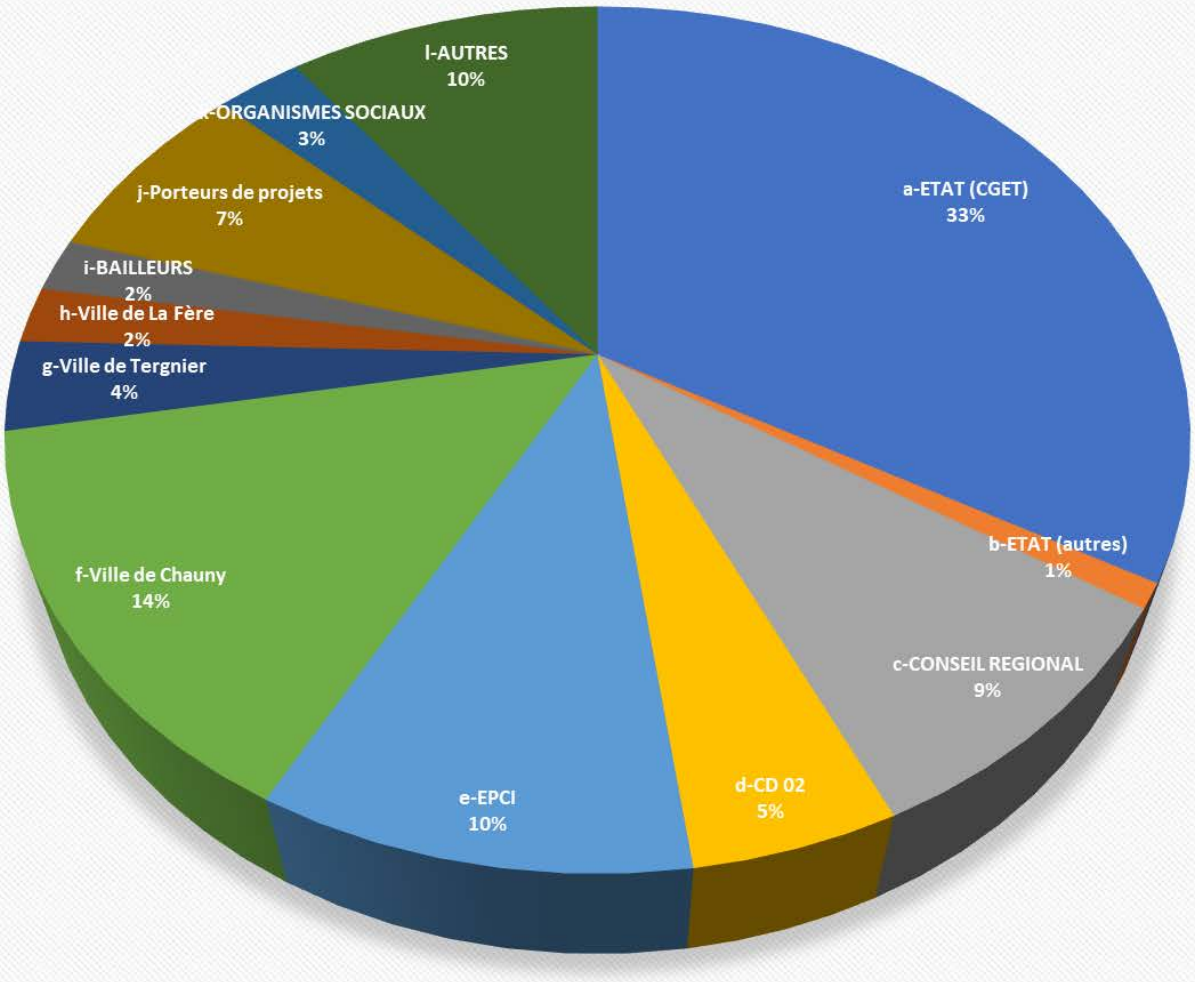

e) Perspectives d'évolution

La CA-CTLF et les villes de Chauny, Tergnier et La Fère « planchent » sur la rénovation du contrat de ville intercommunal signé en 2018 car les contrats de ville doivent désormais s'inspirer des objectifs et de l'esprit du Pacte de Dijon tout en tenant compte des spécificités du territoire.

Partie 4 : ARTICULATION AVEC D'AUTRES DISPOSITIFS et/ou ACTIONS DE DROIT COMMUN

a) Bilan des actions relatives aux conventions d'abattement TFPB

L'article 1388 bis du code des impôt modifié par la loi de finances pour 2015 a prévu jusqu'en 2020 le bénéficie de l'abattement de 30 % pour les logements sociaux situés dans les quartiers politique de la ville. Pour cela, un avenant aux conventions signées par les communes a été signée par la CA-CTLF avec l'Etat, les communes et les bailleurs sociaux en date du 31 Mars 2017.

Les bailleurs sont tenus de présenter un bilan annuel de l'utilisation de l'abattement.

POUR CLESENCE, interventions sur les QPV de LA FERE et CHAUNY :

QPV L'ARTILLEUR - VILLE DE LA FERE

Nb logements : 237

AXES	ACTIONS D'INSERTION	OBSERVATIONS	Dépense valorisée TFPB
Renforcement de la présence du personnel de proximité	Agents de médiation sociale	Recrutement d'un adulte-relais partagé à mi-temps entre les QPV de Chauny et de La Fère (interventions axées sur le cadre de vie, les troubles du voisinage, le partenariat)	15 236 €
Concertation / sensibilisation des locataires	Dispositifs spécifiques à la sensibilisation à la maîtrise des charges, collecte sélective, nouveaux usages, gestes éco-citoyens…	Sensibilisation aux économies d'énergie 5 ménages	2 000 €
Animation, lien social, vivre ensemble	Soutien aux actions favorisant le "vivre ensemble"	Action en lien avec le Conseil Citoyen (mise en place de boîtes à lire)	996 €
Petits travaux d'amélioration de la qualité de service (hors quartiers NPNRU)	Petits travaux d'amélioration du cadre de vie (éclairage, sécurisation abords, résidentialisation, signalétique…)	Travaux de résidentialisation Clos Coucy / autres travaux d'amélioration toutes résidences QPV	16 252 €
Petits travaux d'amélioration de la qualité de service (hors quartiers NPNRU)	Travaux de sécurisation (gestion des caves, digicode, Vigik…)	Réalisation de garde-corps pour sécurisation descentes caves à l'arrière (hauteur insuffisante) Résidences Estouville et Alençon	9 768 €
		SOUS-TOTAL	**44 252 €**
		MONTANT ABATTEMENT	**40 256,00 €**
		REPORT N-1	**56 554,00 €**
		TOTAL A REPORTER EN 2019	**52 558,00 €**

QPV LA RESIDENCE - VILLE DE CHAUNY			
Nb logements : 431			
AXES	**Actions**	**OBSERVATIONS**	**Dépense valorisée TFPB**
Renforcement de la présence du personnel de proximité	Agents de médiation sociale	Recrutement d'un adulte-relais partagé à mi-temps entre les QPV de Chauny et de La Fère (interventions axées sur le cadre de vie, les troubles du voisinage, le partenariat)	15 236 €
Concertation, sensibilisation des locataires	Dispositifs spécifiques à la sensibilisation pour la maîtrise des charges, collecte sélective, nouveaux usages, gestes éco-citoyens…)	Sensibilisation aux économies d'énergie : 14 ménages suivis	5 600 €
Animation, lien social, vivre ensemble	Soutien aux actions favorisant le "vivre ensemble"	Soutien aux associations : participation au financement d'actions mises en place par le conseil citoyen (2734 €), lors des journées de la prévention (intervention Calyxis (3 100 €), Concert de Poche (1 000 €)	6 834 €
	Actions d'accompagnement social spécifiques	Accompagnement à l'auto-réhabilitation de ménages en QPV par l'association Eco & Logique	5 500 €
	Services spécifiques aux locataires	Aide au portage de courses sur la résidence Ile de France (lors de pannes d'ascenceur)	3 113 €
Petits travaux d'amélioration de la qualité de service (hors quartiers NPNRU)	Petits travaux d'amélioration du cadre de vie (éclairage, sécurisation abords, résidentialisation, signalétique…)	Divers petits travaux d'amélioration du cadre de vie sur les résidences Provence, Tamise et Poitou	2 373 €
	Surcoûts de remise en état	Surcoût réalisé de 748 € par logement pour 66 entrées/sorties de locataire	49 376 €
	Travaux de sécurisation (gestion des caves, digicodes, vigik…)	Réaménagement et sécurisation des caves Résidence Ile de France (suivant externalisation des OM), travaux de sécurisation divers	8 842 €
		SOUS-TOTAL	**96 874 €**
		MONTANT DE L'ABATTEMENT	**83 556 €**
		REPORT N-1	**67 642 €**
		TOTAL A REPORTER EN 2019	**54 324 €**

POUR L'OPH DE L'AISNE, interventions sur les QPV de LA FERE, CHAUNY et TERGNIER :

QPV L'ARTILLEUR - VILLE DE LA FERE			
Nb logements : 35			
AXES	**Actions d'insertion**	**OBSERVATIONS**	**Dépense valorisée TFPB**
Renforcement de la présence du personnel de proximité	Poste de chargée de développement social et urbain	Poste DSU	147 €
Sur-entretien	Renforcement nettoyage	Nettoyage parties communes, espaces verts….	3 300 €
		SOUS-TOTAL	**3 447 €**
		MONTANT DE L'ABATTEMENT	**8 552 €**
		REPORT N-1	**8 552 €**
		TOTAL A REPORTER EN 2019	**13 657 €**

PROJET

QPV LA RESIDENCE - VILLE DE CHAUNY			
Nb logements : 351			
AXES	**Actions d'insertion**	**OBSERVATIONS**	**Dépense valorisée TFPB**
Renforcement de la présence du personnel de proximité	Poste de chargée de développement social et urbain	Poste DSU	1 240 €
Formation / soutien des personnels de proximité	Formations spécifiques (relation clien, gestion des conflits, compréhension du fonctionnement social …)	Formation employés d'immeubles	1 305 €
Sur-entretien	Renforcement nettoyage		185 €
	Renforcement maintenance équipements et amélioration des délais d'intervention	Dégradations vitres halls bâtiments Béarn, Anjou, Limousin, France-Comté & SAC	2 648 €
		Dégradations 3 gardes corps cour anglaise bâtiments Normandie et Bourgogne	501 €
Gestion des déchets et encombrants / épaves	Gestion des encombrants	Retrait encombrant sous cage escalie Bâtiment Limousin	300 €
Animation, lien social, vivre ensemble	Soutien aux actions favorisant le "vivre ensemble"	Soutien aux actions portées par le COCIC	2 961 €
		Soutien à l'action "fête des fruits et légumes" portée par la Ville de CHAUNY	96 €
		Autoréhabilitation 3 logements par l'Association ECO & LOGIQUE	2 250 €
	Mise à disposition locaux associatifs	MAD 8 Imm. Béarn CAF et COCIC	1 500 €
Travaux d'amélioration de la qualité de service (hors quartiers NPNRU)	Surcoûts de remise en état	20 logements remis en état suite EDLS (sur 48)	4 695 €
		SOUS-TOTAL	**17 681 €**
		MONTANT DE L'ABATTEMENT	**65 461 €**
		REPORT N-1	**0 €**
		TOTAL A REPORTER EN 2019	**47 780 €**

QPV ROOSEVELT-REBEQUET - VILLE DE TERGNIER			
Nb logements : 408			
AXES	**Actions d'insertion**	**OBSERVATIONS**	**Dépense valorisée TFPB**
Renforcement de la présence du personnel de proximité	Poste de chargée de développement social et urbain	Poste DSU	1 240 €
Sur-entretien	Renforcement nettoyage	Renforcement nettoyage espaces verts & abords Bâtiment Roosevelt	4 640 €
	Réparation des équipements vandalisés (ascenseurs…)	Dégradations vitres halls bâtiments France-Comté, Artois, Herriot et Salengro	843 €
		Dégradation plot lumineux Bâtiments Bretagne et Auvergne / Dégradations gaines techniques Bâtiments France-Comté et Ile de France	810 €
Gestion des déchets et encombrants / épaves	Gestion des encombrants	Retrait encombrant rue Paul et Lefèvre	480 €
Animation, lien social, vivre ensemble	Soutien aux actions favorisant le "vivre ensemble"	Participation projet City-stade Quartier Roosevelt	7 500 €
	Actions d'accompagnement social spécifiques	CIDFF (achat matériaux)	789 €
	Mise à disposition locaux associatifs	MAD 8 Local CIDFF (du 1er Janvier au 20 février soit 30 jours)	1 356 €
Travaux d'amélioration de la qualité de service (hors quartiers NPNRU)	Surcoûts de remise en état	28 logements remis en état suite EDLS (sur 62)	6 430 €
		SOUS-TOTAL	**24 088 €**
		MONTANT DE L'ABATTEMENT	**65 066 €**
		REPORT N-1	**0 €**
		TOTAL A REPORTER EN 2019	**40 978 €**

b) La Gestion Urbaine de Proximité

La Ville de CHAUNY a mis en place une convention de gestion urbaine de proximité en 2012. En 2016, elle a signé un avenant au regard des effets positifs de ce dispositif efficace. Le périmètre concerne désormais le quartier de la Résidence (dit du bas et dit du haut) ainsi que le square des Anciens Combattants.

L'enjeu principal de la convention de gestion urbaine de proximité est d'une part de redonner aux habitants du quartier toute leur place dans l'amélioration de leur quotidien, de les sensibiliser à leur rôle et aux enjeux d'une bonne gestion de leur quartier et d'autre part d'améliorer la coordination entre les différents acteurs impliqués sur le site : ville, communauté d'agglomération, bailleurs, services de l'Etat, conseils citoyens, associations et habitants.

La GUP couvre des enjeux tout à la fois politiques, organisationnels, techniques et sociaux et vise la mise en place d'une organisation collective de gestion ; dans le respect des compétences des différents acteurs mobilisés (cités ci-dessus).

En 2017, la Ville de CHAUNY, coordonnatrice du dispositif, a travaillé principalement sur l'amélioration du cadre de vie :

- Par un accompagnement des habitants dans le cadre du projet de restructuration de la Résidence dit du bas. Ce projet a pour objectif de revoir la structure interne du

quartier qui n'est pas hiérarchisée, peu valorisée et visible de l'extérieur ; de proposer des espaces en lien avec les besoins de la population et des habitants en termes de sécurité et de bien-être (zones de vitesses limitées ; pistes cyclables ; voies piétonnes plus visibles et accessibles …)

- Par l'organisation de plusieurs diagnostics en marchant et ce, régulièrement afin qu'ils constituent des outils utiles pour identifier les problèmes non résolus et pour mesurer les améliorations.

- Par la mise en place d'une « veille technique » afin de régler rapidement les dysfonctionnements dans le quartier (dépôt sauvages OM ; encombrants ; voitures-épaves ; entretien voirie ; problème stationnement ; malpropreté locaux communs …).

Eléments financiers :

- Fonctionnement ..... 10 790.21 €
- Investissement..... 33 883.20 €

PROJET

c) La Prévention de la Délinquance

CHAUNY :

La Ville de CHAUNY a redynamisé son CLSPD (Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) en 2016 afin d'apporter des réponses concrètes aux problèmes pointés. Il s'agissait d'intégrer les impulsions données au niveau national et d'apporter des réponses adaptées aux problématiques locales et à l'évolution de la société et des formes de délinquance. Un nouveau contrat a été signé en Septembre 2016 portant sur la période 2016/2020.

Le bilan du programme de prévention 2018 est le suivant :

PROJET

ORIENTATIONS STRATEGIQUES	*OBJECTIFS OPERATIONNELS*	RESULTATS 2018	Situation	Nb bénéf.
		TOTAL BENEFICIAIRES		7706
LA PREVENTION DE LA DELINQUANCE DES JEUNES, ET LA PREVENTION DE LA RECIDIVE				1157
SOUTENIR LES PARENTS DANS L'EXERCICE DE LEUR AUTORITE	***• Recréer du lien entre parents et enfants***	12 mineurs sont suivis. Pour l'un, une mesure éducative renforcée a été décidée par la Juge des Enfants. Pour d'autres, suivi scolaire en cours et suivie par un éducateur de la PJJ	Satisfaisante	**12**
	• Prévenir la délinquance des jeunes	La Brigade de Gendarmerie de Prévention de Délinquance Juvénile (**BPDJ**) est intervenue tout au long de l'année 2018 dans chaque établissement scolaire. 1145 élèves ont été sensibilisés dont 363 sur le village de la prévention et de la sécurité routière. Les thèmes suivants ont été abordés – violences, harcèlement – Internet - drogue et alcool – sensibilisation sécurité routière. 14 services de prévention de proximité ont été effectués pour prévenir des faits de violences à la sortie des établissements et à la gare routière. 38 interventions en milieu scolaire ont été effectuées pour 38 classes (de la 6ème à la Terminale et 2 classes de CAP)	Satisfaisante	**1145**
LA PREVENTION DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES, DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES ET L'AIDE AUX VICTIMES				185
FORMALISER ET PARTAGER LES PROCESSUS DE SIGNALEMENT ET DE PRISE EN CHARGE DES VICTMES	***• Réintégrer la ville au sein du "réseau"***	Une marche solidaire avec un lâcher de ballons s'est déroulée le 24.11.2018 à CHAUNY, du quartier prioritaire à la place de l'hôtel de ville. Cette action avait lieu dans le cadre de la journée internationale de lutte contre toutes les formes de violences faites aux femmes.	Satisfaisante	**100**
	• Rendre compte au sein de la formation restreinte des réunions du réseau	Les comptes rendus n'ont pas été abordés en formation restreinte du CLSPD.	Non réalisée	
	• Sensibiliser les femmes sur les risques de violences au sein de la gare et sur le trajet domicile-gare	***•(SNCF) :*** La marche exploratoire n'a pas été organisée en 2017. Reportée en 2018, elle n'a pas été réalisée.	Non organisée	
FORMALISER ET PARTAGER LES PROCESSUS DE SIGNALEMENT ET DE PRISE EN CHARGE DES VICTIMES	***• Lutter contre l'exclusion des personnes en difficulté et en particulier des femmes à la tête de familles monoparentales • Soutenir psychologiquement les femmes victimes de violences intrafamiliales • Permettre un accès aux droits***	***• (CIDFF) :*** La permanence du Point Ecoute Information Conseil a lieu au sein du centre social CAF 4 demi-journées par mois. Les vendredis matin pour la psychologue et les vendredis après-midi pour la juriste. 2 nouveautés en 2018, la mise en place d'informations collectives et la mise en place de groupe de parole animé par la psychologue, réservé aux femmes victimes de violences sexistes.85 personnes ont été reçues. 73 en entretien et 12 en information collective.	Satisfaisante	**85**

ORIENTATIONS STRATEGIQUES	*OBJECTIFS OPERATIONNELS*	RESULTATS 2018	Situation	Nb bénéf.
LA TRANQUILLITE PUBLIQUE, ET LA LUTTE CONTRE LE SENTIMENT D'INSECURITE				**1342**
RENFORCER LA COORDINATION DES PARTENAIRES	• ***Agir dans le cadre d'une stratégie partagée et concertée***	• ***GEOPREVENTION :*** En 2018, la Gendarmerie a communiqué en temps réel les faits de délinquance locale de manière anonymisée. 377 faits ont ainsi été géolocalisés. Cela a donné lieu à des orientations de service de proximité pour la Gendarmerie et la Police Municipale.	Satisfaisante	
	• ***Favoriser l'accès des victimes au droit***	• ***FRANCE VICTIMES 02 :*** 483 personnes ont été reçues en 2018 à l'ESP CHAUNY qui répond à deux missions, l'aide aux victimes et l'accès au droit. Parmi ces personnes, 322 étaient des nouveaux contacts. Le public reçu est majoritairement de sexe féminin, 62%. Les affaires civiles correspondent à 80 % des dossiers et les affaires pénales 20 %. Environ 52% des personnes qui se présentent sont des habitants de CHAUNY. La moitié est issue des quartiers prioritaires. Parmi les affaires pénales, les atteintes aux personnes représentent 67% des infractions pour les victimes reçues. Pour l'accès au droit, le contentieux familial représente 24 % des dossiers. Permanence de France VICTIMES 02 à la Gendarmerie chaque lundi après-midi : 47 personnes ont été reçues en 2018 (11 Aides aux victimes et 36 Accès au droit), 3 dossiers SARVI réalisés (fonds de garantie d'indemnisation au pénal)	Satisfaisante	**530**
EDUQUER ET SENSIBILISER LES CONDUCTEURS DE VEHICULE	• ***Prévention des nuisances sonores des véhicules***	La campagne de prévention n'a pu se mettre en place. Le Gendarme opérateur à l'EDSR de LAON, seul habilité à l'utilisation du sonomètre, n'a pu se rendre disponible.	Non réalisée	
ENCOURAGER ET APPUYER LES INITIATIVES FAVORISANT LE LIEN SOCIAL ENTRE LES HABITANTS	• ***Recréer du lien social entre les habitants – mise en place du protocole « participation citoyenne » au sein du quartier prioritaire.***	***Le protocole « participation citoyenne »*** : 2 familles au square des Linières ont adhéré au dispositif « voisins vigilants ». Les habitants sont sensibles à l'action mais craignent des représailles en cas d'adhésion. 22 nouveaux adhérents sont recensés en 2018 sur la ville, portant le nombre à 38 (Recrutements Gendarmerie et Mairie)	Satisfaisante	**22**
	• ***Prévention des atteintes aux personnes vulnérables***	Durant le mois de mai 2018, la Ville par l'intermédiaire de la poste a procédé auprès des seniors de plus de 75 ans demeurant CHAUNY, à la remise commentée d'une plaquette liée à la prévention des actes de délinquance. (vols à l'arraché, vols par ruse, par abus de faiblesse, escroqueries..)	Satisfaisante	**790**

ORIENTATIONS STRATEGIQUES	*OBJECTIFS OPERATIONNELS*	RESULTATS 2018	Situation	Nb bénéf.
ENCOURAGER ET APPUYER LES INITIATIVES FAVORISANT LE LIEN SOCIAL ENTRE LES HABITANTS (suite)	***• Faire diminuer le nombre de faits de délinquance de proximité constatés sur la commune***	La brigade de Gendarmerie de CHAUNY effectue 1 patrouille de nuit par 24 h00. En 2018, les personnels ont réalisé environ 1600 heures de nuit en prévention de proximité, soit une moyenne de 4h00 par nuit. 3 réunions de prévention ont été réalisées sous les thématiques Voisins vigilants – Incivilités auprès des commerçants et Prévention auprès des seniors. 160 opérations de tranquillité cambriolages ont été réalisées en 2018 par la Police Municipale.	Satisfaisante	
LA LUTTE CONTRE L'INSECURITE ROUTIERE				**4561**
PREVENIR ET LUTTER CONTRE LA VITESSE EXCESSIVE AU VOLANT	***• Faire diminuer le nombre d'accidents de la route liés à une vitesse excessive***	1124 timbres amendes ont été établis en 2018 par la Police Municipale. 401 services de surveillance générale. 2 conduites sous l'emprise de l'alcool, 13 excès de vitesse et 14 procès-verbaux liés aux règles de conduite ont été constatées. Des radars pédagogiques sont installés régulièrement sur les principaux axes routiers et à proximité des établissements scolaires. La Gendarmerie a effectué 66 dépistages positifs d'alcoolémie confirmés par éthylomètre ainsi que 03 dépistages stupéfiants positifs. 30 vitesses excessives ont été constatées.	Satisfaisante	
EDUQUER ET SENSIBILISER LES JEUNES A LA SECURITE ROUTIERE	***• Faire diminuer le nombre d'accidents de la route impliquant des piétons ou des deux-roues***	***•(SNCF) :*** 84 interventions se sont déroulées dans 04 écoles élémentaires (Boulloche – Centre – La Chaussée – La Résidence) et aux Lycées Publics sur le site Gambetta. 2696 élèves ont été sensibilisés aux risques ferroviaires.	Satisfaisante	**2696**
		Gendarmerie : Des services spécifiques liés au non respect des priorités pour les passages protégés des piétons ont été réalisés.		
		La ville : Le « village de la prévention et de la sécurité routière » s'est déroulé du 27 au 29 septembre 2018. 1865 personnes s'y sont déplacées dont 1113 scolaires. Du 24 au 26 septembre, des procès-verbaux ont été établis avec possibilité d'alternatives aux poursuites, autorisées par le Procureur. Sur les 34 contrevenants, 32 sont venus au village pour être sensibilisés sur les stands liés à la sécurité routière.		**1865**

PRO

ORIENTATIONS STRATEGIQUES	*OBJECTIFS OPERATIONNELS*	RESULTATS 2018	Situation	Nb bénéf.
LA LUTTE CONTRE LA RADICALISATION VIOLENTE ET LES FILIERES TERRORISTES				**461**
PREVENIR ET LUTTER CONTRE LA RADICALISATION DES JEUNES CONCERNES	***• Sensibiliser les jeunes publics à la radicalisation***	***La compagnie MASQUARADES*** : 4 séances de médiation théâtrale scénarisée se sont déroulées les 09 et 10 mai 2019 par la compagnie Masquarades au lycée public de CHAUNY, site Gambetta, sur le thème de la prévention de la radicalisation. Cette année, les comédiens étaient accompagnés d'une psychologue. Une très bonne interactivité a été constatée entre les élèves, les comédiens et la psychologue.	Satisfaisante	**191**
		L'association CAFFES : Le 22 novembre 2018, 2 interventions ont été conduites auprès d'environ 120 élèves du collège Jacques CARTIER pour une sensibilisation sur l'emprise sectaire. Le 18.12.2018, 3 interventions ont été menées sous le même thème au collège Victor HUGO auprès d'environ 150 élèves. Le coordonnateur sécurité a assisté à une intervention, le 22 novembre 2018. De nombreux échanges se sont déroulés entre les élèves et les intervenants de l'association, sur les différents types de manipulation. Distribution des coordonnées à l'issue de la séance avec remise d'une plaquette d'informations. Durée de l'intervention environ 2 heures.	Satisfaisante	**270**
SUIVI DE LA POLITIQUE LOCALE "PREVENTION SECURITE"				
RENFORCER LA COORDINATION DES PARTENAIRES - S'APPUYER SUR UNE ANALYSE PARTAGEE DES FAITS CONSTATES	***• Agir dans le cadre d'une stratégie globale et concertée. • Mobiliser les partenaires et les acteurs du CLSPD. • Suivre et évaluer les actions engagées dans le cadre du CLSPD • Rendre visible les résultats des actions engagées, notamment par un suivi quantitatif.***	• 9 réunions de la formation restreinte du CLSPD se sont tenues en 2018, avec un nombre de participants régulier, de l'ordre de 15 participants. **Mobilisation des partenaires** : La Gendarmerie et la Police Municipale avec GEOPREVENTION. Les bailleurs sociaux et la Gendarmerie avec la Participation citoyenne. Les Etablissements scolaires dans le cadre de la prévention de la radicalisation et des dérives sectaires. L'UTAS, l'Education Nationale et la Préfecture avec le CDDF. La SNCF avec la prévention des risques ferroviaires dans les établissements scolaires.	Satisfaisante	

Le bilan financier s'élève à 72 603 € et comprend les participations de :

- L'ETAT .....29 239 €
- La CA-CTLF .....2 000 €
- La Ville de Chauny ..... 35 138 €
- Autres .....6 226 €

TERGNIER :

Le CILSPD est, pour le moment, en sommeil. Toutefois, la Ville de TERGNIER a mis en place des actions de médiation grâce au dispositif « adulte-relais » qui a permis :

- D'informer et d'accompagnement les habitants du QPV ;
- De faciliter l'information et l'accompagnement des habitants du quartier ; le dialogue entre services publics et usagers ou entre générations par la médiation et le dialogue ;
- D'améliorer et préserver le cadre de vie ;
- De renforcer la vie associative dans le quartier et la ville.

La Ville de TERGNIER accueille au sein de ses services des personnes condamnées à une peine d'intérêt général (TIG). La durée du travail est variable.

Elle organise également régulièrement des opérations de sensibilisation, en partenariat avec la police nationale, auprès des parents sur les dangers pour leurs enfants du stationnement anarchique à l'entrée et sortie des classes autant pour les maternelles, élémentaires que pour le collège.

Objectifs :

- Lutter contre les conduites addictives.
- Développer les initiatives pour éviter l'oisiveté des très jeunes le soir à des heures tardives dans le quartier prioritaire et dans la ville.
- Lutter contre la violence intrafamiliale et conjugale

d) La Conférence Intercommunale du Logement (CIL)

Depuis la loi « pour l'accès au logement et un urbanisme rénové » du 24 mars 2014 (n° 2014-366), dite loi ALUR, tout établissement de coopération intercommunale (EPCI) doté d'un programme local de l'habitat (PLH) approuvé peut en effet mettre en place une telle conférence sur son territoire. Cette faculté devient obligatoire dès lors que le territoire intercommunal comprend au moins un quartier classé prioritaire pour la politique de la ville (QPV), au titre de la loi de programmation « pour la ville et la cohésion urbaine » du 21 février 2014, dite loi Lamy.

A ce jour, par délibérations en date du 27 mars et 24 avril 2017, elle a arrêté la composition de la CIL qui comprend :

- Le Préfet du département de l'Aisne ou son représentant
- Le Président de la CA-CTLF ou son représentant
- Les Maires des communes membres de la CA-CTLF
- Le Président du conseil départemental de l'Aisne ou son représentant
- Les bailleurs sociaux (OPH de l'Aisne, LA MAISON DU CIL, LOGIVAM, ICF Habitant Nord-Est, OPAC de l'Oise)
- L'association ACCUEIL ET PROMOTION représentant des associations dont l'un des objets est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées
- La confédération syndicale de l'Aisne / UDAF
- La confédération nationale du logement Aisne représentant local des associations de locataires siégeant à la commission nationale de concertation
- LA MAISON DU CIL ET LOGIVAM – Groupe PROCILIA, organismes titulaires de droit de réservation
- L'association COALLIA, signataire de la convention « Solibail » représentant les organismes d'intermédiation locative

- SOLIHA Aisne, ACCUEIL ET PROMOTION, représentants locaux des associations de défense des personnes en situation d'exclusion par le logement et des représentants des personnes défavorisées.

Il est rappelé que cette CIL a pour objet principal de garantir un système d'attribution des logements sociaux lisible, transparent et équitable et de définir les orientations en matière d'attribution des logements HLM. Elle devra définir les objectifs en matière d'attributions de logement et de mutations sur le parc social, les modalités de logement des personnes relevant du droit au logement opposable (DALO) et les conditions de coordination entre les différents réservataires.

Elle a été installée le 26 Juin 2018 CIL en présence de M. Pierre LARREY, Sous-Préfet de l'Aisne et de M. Bernard BRONCHAIN, Président de la CA-CTLF qui ont co-présidé cette installation.

.

e) Le Projet en réseau d'éducation prioritaire

Le 17 Décembre 2015, il a été acté l'intégration du collège de LA FERE sur la nouvelle carte des réseaux d'éducation prioritaire.

Constats initiaux :

- Des équipes enseignants dynamiques et ouvertes aux projets
- Une bonne cohésion école/collège
- Un patrimoine local à exploiter

- Des difficultés scolaires persistantes ;
- Des enfants de -3 ans peu scolarisés
- Un contexte social difficile (grande détresse des familles, misère sociale et économique, problèmes d'hygiène, de santé, de nutrition et d'accès aux soins, d'illettrisme)
- Un manque de repères évidents de certaines familles générant des conflits à l'école et des tensions avec les enseignants. Manque d'implication des familles
- Un manque de structures sociales sur le secteur.

Le collège Marie de Luxembourg représente la « tête de réseau » du REP qu'il constitue avec les écoles primaires du secteur du collège ; à savoir :

Secteur de collège	Circonscription	Communes	Type école	Nom école	TERRITOIRE
LA FERE - Marie de Luxembourg	TERGNIER	ANGUILCOURT LE SART	MATERNELLE		Cté d'agglomération Chauny-Tergnier-La Fère
		BEAUTOR	ELEMENTAIRE	C. DESMOULINS	Cté d'agglomération Chauny-Tergnier-La Fère
			MATERNELLE	FAIDHERBE	Cté d'agglomération Chauny-Tergnier-La Fère
			MATERNELLE	SAINT-EXUPERY	Cté d'agglomération Chauny-Tergnier-La Fère
			MATERNELLE	ROBINSON	Cté d'agglomération Chauny-Tergnier-La Fère
		DANIZY	MATERNELLE		Cté d'agglomération Chauny-Tergnier-La Fère
		LA FERE	ELEMENTAIRE	JEAN MERMOZ	Cté d'agglomération Chauny-Tergnier-La Fère
			PRIMAIRE (mat. & élém.)	JEAN MOULIN - CENTRE	Cté d'agglomération Chauny-Tergnier-La Fère
			PRIMAIRE (mat. & élém.)	JULES VERNE	Cté d'agglomération Chauny-Tergnier-La Fère
		NOUVION-LE-COMTE	ELEMENTAIRE		Cté de Communes des Pays de la Serre
		NOUVION-ET-CATILLON	ELEMENTAIRE		Cté de Communes des Pays de la Serre

Le projet de réseau s'articule aux projets d'école et au projet d'établissement du collège. Il est la contrepartie de l'autonomie et des moyens donnés aux acteurs du réseau pour résoudre les difficultés rencontrées. Le projet de réseau associe l'ensemble des acteurs et des partenaires de l'éducation prioritaire (parents d'élèves, associations, membres des équipes éducatives, élus...). Il définit les objectifs donnés à l'action pédagogique et éducative dans le réseau pour quatre années (2015/2019).

Les 6 priorités de l'éducation prioritaire sont décrites ci-après :

PROJET

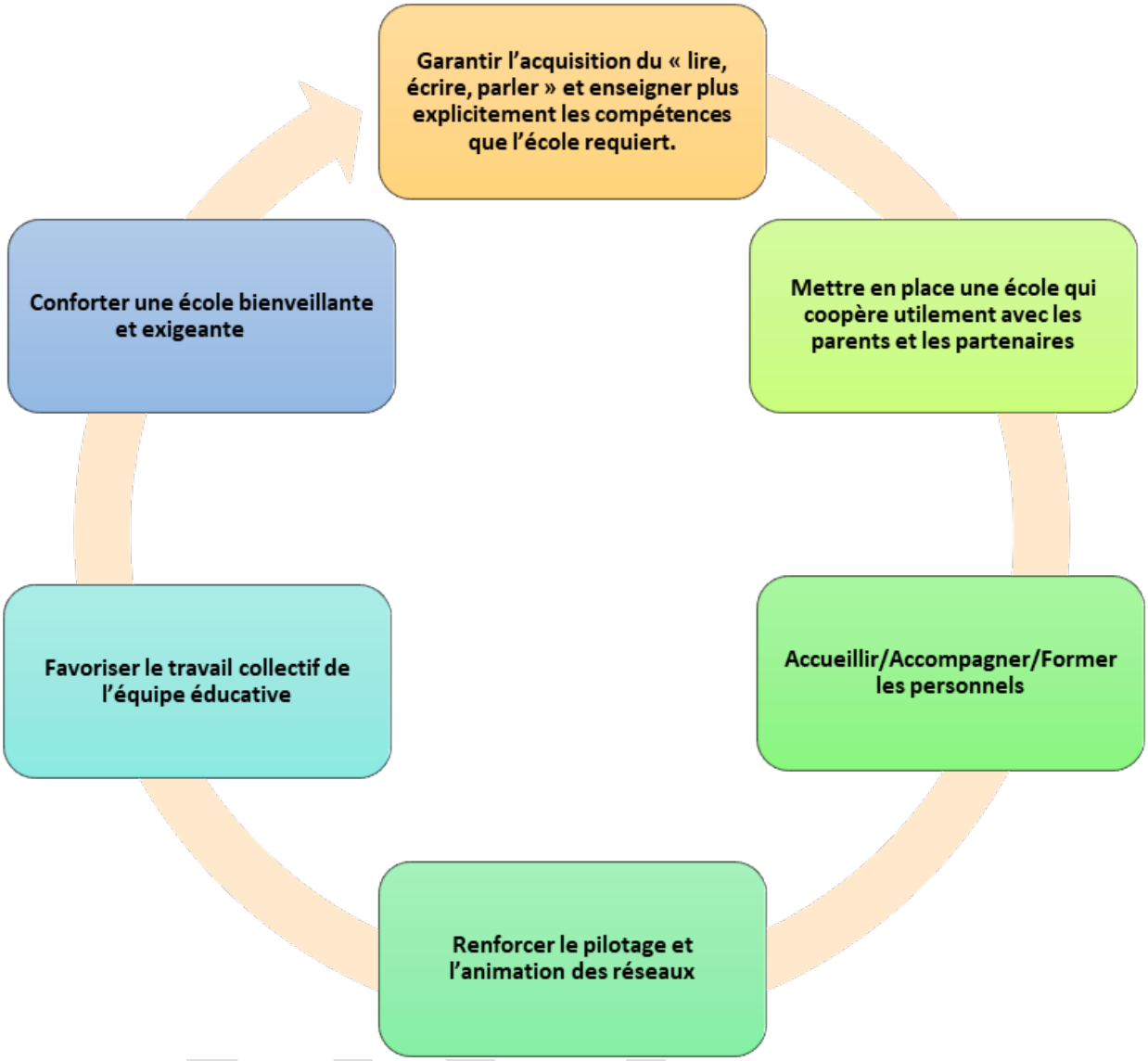

Les axes retenus pour le projet 2015/2019 étaient :

- Lire/dire/écrire/compter
- Une école bienveillante et exigeante
- Coopérer avec les familles et les partenaires

L'équipe dédiée :

- Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale,
- Les conseillers pédagogiques de l'IEN,
- La Principale du Collège Marie de Luxembourg de LA FÈRE,
- Une coordinatrice (qui est également directrice d'école maternelle)

Ce rapport ne prendra pas en totalité les actions du REP mais s'attachera à nommer celles qui se sont déroulées sur la ville de La Fère dotée d'un quartier « politique de la ville » (QPV).

Les actions 2018/2019 :

- La Grande Guerre : l'entrée en guerre des Américains ;

- Mise en place d'activités sportives (les ufolépiades du réseau) et culturelles (diversité des univers musicaux) ;
- La fête de la science 2017/2018 ;
- Défis mathématiques CM2/6ème ;
- Lecture d'albums en maternelle ;
- Lutte contre l'illettrisme (promouvoir la lecture ; concevoir l'objet livre comme médiateur entre l'école et les familles) ;
- Projet inter-degré arts plastiques/citoyenneté ;
- Rencontres culturelles (danse et percussion)

Un partenariat s'est instauré avec le Musée Jeanne d'Aboville de LA FÈRE ; les caves à musiques de TERGNIER ; la Ligue de l'Enseignement…

Ces actions ont bénéficié à plus de 300 élèves fréquentant les écoles de LA FÈRE.

f) Les actions de la Maison de l'Emploi et de la Formation

Créée en 2006, la Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays Chaunois est une association de loi 1901. Elle fédère, sur le territoire du Pays Chaunois, les partenaires publics et privés afin d'élaborer, de mettre en œuvre un plan d'actions et une stratégie en faveur de l'emploi et de la formation et décline l'offres de service d'une mission locale.

La structure a réalisé, au regard de la politique de la ville, en 2018 :

- 487 nouvelles personnes accueillies au sein de la MEF, dont 6 % résident en QPV
- 1 731 personnes suivies dont 11,4% résident en QPV.
- 624 jeunes ont connu une situation d'emploi ou de formation dont 11 % résident en QPV
- 2 900 propositions ont été faites à ces jeunes issus des QPV ; 29 % concernant l'accès à l'emploi et 42 % le projet professionnel.
- 220 jeunes ont intégré la Garantie Jeunes dont 11.40 % de jeunes résidant en QPV.

g) Permanence d'écoute et de soutien aux familles

La Ville de CHAUNY a mis en place une permanence de 2h00 par semaine dans les écoles dont les élèves résident en QPV et ce, durant l'année scolaire (vacances scolaires exclues) . L'intervenante (une psychanalyste) se charge de faire le lien avec la psychologue scolaire ainsi que les partenaires du secteur (UTAS, CAF, associations…). En fonction de la

disponibilité des parents, une grande souplesse est assurée pour la prise de rendez-vous. Un rapport d'activités est établi par la psychanalyste en fin d'année scolaire. Il est également possible que les parents soient reçus sur rendez-vous à l'extérieur de l'école. Elle a comme mission d'orienter les familles vers d'autres structures selon les problématiques rencontrées (1 personne a donc été réorientée vers France VICTIMES 02).45 personnes ont été accueillies (enfants, parent monoparental). La typologie des problématiques rencontrées {parentalité (difficultés pour gérer les difficultés de leurs enfants : encoprésie, hyperactivité, violence verbale et physique et troubles du comportement) – parents victimes de violences conjugales}

Dépenses (rémunération intermédiaire)..... 4 320 €

Recettes ..... 0 €

h) Parcours du cœur

La Ville de CHAUNY a souhaité organiser au sein du QPV une manifestation sportive de portée nationale « le parcours du cœur » qui avait pour but de sensibiliser les personnes aux risques des malades cardio-vasculaires (sédentarité-hygiène alimentaire-tabac) ; à la pratique d'une activité physique ; aux gestes des premiers secours. Un village santé a été créé avec l'installation de divers stands :

- Sensibilisation aux gestes qui sauvent avec la pratique sur mannequin ;
- Sensibilisation à la nutrition avec jeux en direction des enfants et des parents avec une diététicienne ;
- Sensibilisation aux dons du sang avec distribution de goodies ;
- Organisation d'une marche (6 kms) à travers la Ville avec des pauses sur l'art urbain.

Chaque participant est reparti avec un tee-shirt imprimé, un sac avec gobelet et barre de céréales ainsi que les différentes informations des différentes sensibilisations.

91 personnes ont été accueillies (63 % de femmes – 37 d'hommes). 20 % étaient issus du QPV.

Dépenses .....3 652.37 €

Recettes.....0 €

i) Les structures d'insertion par l'activité économique

- **La communauté d'agglomération Chauny-Tergnier-La Fère :**

Elle a organisé et animé deux chantiers d'insertion spécialisés dans le bâtiment du second œuvre (l'un pour le patrimoine et le second pour les édifices cultuels). Chacun des deux chantiers était conventionné pour 12 postes en CDDI de 20h00/semaine soit un total de 24 postes pour 13.72 ETP.

46 personnes ont été recrutées.

74 % des agents en CDDI sont des hommes ; 26% des femmes

76 % étaient demandeurs d'emploi depuis plus de 2 ans.

Leur âge est compris à :

- 11% pour les moins de 26 ans
- 65 % de 26 à 45 ans

PROJET

- 11% de 46 à 49 ans
- 13% pour les plus de 50 ans.

Ils sont majoritairement peu diplômés (niveau V à VI) voire pas du tout. 38 % des personnes recrutées sont issues d'un quartier « politique de la ville ».

L'activité support des chantiers d'insertion a pour objectif de répondre à un besoin collectif non satisfait en direction des collectivités publiques en lien avec les caractéristiques du territoire. Ainsi, la communauté d'agglomération Chauny-Tergnier-La Fère, composée de 48 communes, a un ancrage rural prédominant avec 42 villages et 6 villes dont 3 bénéficient de programmes au titre de la politique de la ville.

Les interventions se font prioritairement sur les communes rurales, dépourvues de services techniques et de moyens financiers ou sur des quartiers prioritaires afin de permettre une rénovation des bâtiments utilisés pour les services publics ou par la population. Les salariés du chantier d'insertion effectuent différents travaux de mise en valeur du patrimoine public de l'agglomération et surtout des communes membres. Ils contribuent ainsi au maintien, à la réhabilitation et au développement des bâtiments publics

Cette activité s'inscrit pleinement dans le développement du territoire et de l'économie locale.

Les différents travaux effectués sont souvent source de fierté chez les salariés qui voient l'utilité de leur travail, ainsi que la satisfaction des communes qui ont sollicité l'intervention du chantier d'insertion.

Ces chantiers ont permis aux salariés de bénéficier de 37 périodes de mise en situation en milieu professionnel dont 30 réalisées : 19 PMSMP par les salariés du chantier « patrimoine » et 18 par le chantier « édifices cultuels ».

Outre la validation du projet professionnelle ou la détection de besoins en formation, plus de 29 % de ces périodes ont débouché sur des contrats dont deux à durée indéterminée.

L'un des freins importants au retour à l'emploi reste la mobilité. Aussi, il est demandé aux agents ciblés de s'inscrire au code le mois suivant leur arrivée en raison du cumul du RSA et de la paie du chantier sur les trois premiers mois. Un suivi rigoureux de l'assiduité au code de la route est mis en place. Des séances de code de la route sont programmées en interne.

En ce qui concerne la santé, un partenariat a été mis en place avec l'ANPS et constitue un axe du contrat d'objectif signé par chaque agent. Une sensibilisation, sous forme d'informations collectives est réalisée par une infirmière à chaque recrutement. Puis, un rendez-vous est programmé pour la réalisation d'une visite médicale et d'examens de santé. Les suivis sont personnalisés et programmés afin de s'assurer que chaque agent puisse se rendre aux suivies. La mise en place de ce suivi santé est un point fort de l'organisation et de la prise en charge sur le chantier. Ainsi, les agents sont à jour de leurs vaccinations et réalisent les actions de prévention ou de soins nécessaires.

Clause d'insertion :

Les clauses d'insertion sont insérées dans les marchés publics de travaux > à 1.500.000,00 €. La communauté d'agglomération a réalisé un marché public « clausé » comportant 2 lots, dont 1 est en lien avec les entretiens des espaces verts et 1 avec des travaux de bâtiments 2nd œuvre. Ce qui permet la réalisation de période de mise en situation professionnel (PMSMP) pour les salariés du chantier, voire par la suite, la possibilité de contrat.

L'année 2018 vient consolider l'organisation mise en place depuis le 1er janvier 2017, suite à la création de la CA-CTLF. Ainsi, un nombre important d'agent ont retrouvé un emploi ou bénéficié d'une formation qualifiante. Ainsi, en cumulé sur les deux chantiers, 19 personnes ont retrouvé une vie professionnelle à leur sortie du chantier.

PROJET

Bilan financier :

Nature chantiers d'insertion	COUT GLOBAL	RECETTES	RESTE A LA CHARGE DE LA CA-CTLF
Patrimoine	273 685,46 €	138 117,07 €	135 568,39 €
Edifices cultuels	272 001,24 €	213 106,74 €	58 894,50 €
TOTAL	**545 686,70 €**	**351 223,81 €**	**194 462,89 €**

Réfection d'un mur d'enceinte en briques (commune d'ACHERY)

Travail d'enduit - Eglise d'Abbecourt

- **La Ville de Tergnier :**

La Ville de Tergnier inclut depuis 2011 des clauses d'insertion dans ses marchés publics. Ainsi, pour l'année 2018, un seul marché (2 lots) est concerné par la clause d'insertion :

Travaux de réhabilitation du Parc des Buttes Chaumont à Tergnier

Le maître d'ouvrage, dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, a décidé de faire application des dispositions de l'article 38 et l'article 52 de l'ordonnance n°2015-889 du 23 juillet 2015 et l'article 62 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 en incluant dans le cahier des charges du présent marché une clause obligatoire d'insertion par l'activité économique.

Cette clause est applicable aux lots n°1 et n°3. Chaque entreprise qui se verra attribuer un de ces lots devra réaliser une action d'insertion qui permette l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières et dont l'éligibilité de la candidature a été validée dans le dispositif de gestion de clause.

Les personnes concernées par cette action devront relever des catégories suivantes, de manière alternative :

– Allocataires du revenu de solidarité active demandeurs d'emploi ;
– Allocataires de minimas sociaux,
– Personnes reconnues travailleurs handicapés ;
– Jeunes ayant un faible niveau de qualification ;
– Jeunes n'ayant jamais travaillé et inscrits auprès du relais 16/25 ans de la Maison de l'Emploi et de la Formation de Tergnier ;
– Personnes relevant d'un dispositif de l'insertion par l'activité économique ;
– Demandeurs d'emplois inscrits au Pôle Emploi depuis plus d'un an en continu ou depuis plus de deux ans en chômage récurrent.

La mise en œuvre de cette clause d'insertion consiste, pour le titulaire du marché, à réserver une part du temps total de travail nécessaire à l'exécution de son marché à une action d'insertion réalisée selon l'une ou plusieurs des modalités suivantes :

– L'embauche directe de demandeurs d'emploi,

– La mise à disposition de salariés. L'entreprise est en relation avec un organisme extérieur qui met à sa disposition des salariés en insertion pendant la durée du marché. Il peut s'agir d'une entreprise de travail temporaire d'insertion, d'une entreprise de travail temporaire, d'un groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification ou d'une association.

– Le recours à la sous-traitance ou à la co-traitance avec une entreprise d'insertion ou une autre structure d'insertion par l'activité économique. Dans le cas de la sous-traitance, un accord est passé entre l'entreprise titulaire et une entreprise d'insertion sur la base d'un pourcentage d'heures à effectuer.

A l'occasion des travaux de réhabilitation du parc des Buttes Chaumont de Tergnier, il sera obligatoirement réservé un minimum d'heures d'insertion réparties comme suit :

Lot(s)	Désignation	Nombre d'heures
1	Cheminements - alimentations diverses - cascade	140
3	Espaces verts - maçonnerie	105

Et un marché (2 lots) avec une implication de la population :

- **Création d'un city stade – Quartier Roosevelt à Tergnier - Quartier prioritaire de la Ville**

- **Création d'un skate-park – Complexe Charles Lentin**

- **Hortibat sur la commune de TERGNIER :**

Hortibal est un centre de formation d'ouvriers horticulteurs et de paysagistes. Basée à Beauvois-en-Cambrésis, l'association a ouvert son antenne à Tergnier il y a 4 ans. En tout, 28 élèves y sont actuellement en formation.

La Ville de TERGNIER et l'association Hortibat ont conclu une convention de formation professionnelle ayant pour objet une formation qualifiante relative aux métiers de l'horticulture et ce, via des chantiers d'insertion.

Ce partenariat entre les agents communaux et les stagiaires en réinsertion a été bénéfique pour tous, notamment en ce qui concerne les travaux du camping de la Frette. Le projet prévu de 2017 à 2019 consiste à réinsérer 12 stagiaires par an. Ces derniers travaillent 20 heures par semaine du lundi au mercredi. Le jeudi est réservé aux rendez-vous individuels. Ces stagiaires sont encadrés par un salarié d'Hortibat et travaillent en étroite collaboration

PROJET

avec la ville de TERGNIER aux différents projets d'aménagement des espaces verts. Pour ce faire, la Ville met à disposition de l'association l'ancien bâtiment du service des eaux sis 19 rue Hoche, une salle des « classes 61 » pour héberger l'atelier de chantier d'insertion et le centre de formation, ainsi que des terrains pour une superficie totale de 22 351 m².

Par ailleurs, L'association a organisé 2 chantiers d'insertion :

- Chantier-formation « Innovert » : travaux d'aménagement des espaces verts avec, en parallèle, la passation du titre professionnel d'ouvrier du paysage sur Tergnier ;
- Chantier-formation « maraîchage » : production de légumes et fruits et création d'une pépinière de plantes locales dans le respect du développement durable. En parallèle, passation du titre professionnel d'ouvrier de production horticole sur Tergnier.

Coût annuel pour la Ville de 45 000 € euros.

Bilan 2018 :

- Base de loisirs de la Frette : taille des arbustes, entretien des massifs, tonte et débroussaillage, création de massifs.

- Maraîchage : Depuis 2017, Hortibat vend la production de ses légumes. Cultivés à 500 mètres du point de vente, ce sont des « produits cultivés sans traitement mais pas labellisés bio ». Pour cela, la ville met à leur disposition 10 hectares de terres cultivables.

- 28 personnes embauchées dans la structure dont 28 en BRSA (18 hommes et 10 femmes), soit 15,90 ETP d'insertion.

- 15 sorties dynamiques (1 emploi durable et 14 sorties positives).

Partie 5 : MODALITES D'UTILISATION DE LA DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE ET DE COHESION SOCIALE.

La dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSUCS) a pour objet de contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans les communes urbaines confrontées à une insuffisance de leurs ressources et supportant des charges élevées.

Sur le territoire de la CA-CTLF, les Villes de CHAUNY et de TERGNIER sont concernées.

PROJET

En 2018, ces deux communes ont bénéficié du versement de la DSU pour un montant de (source www.dotations-dgcl.interieur.gouv.fr) :

- CHAUNY .....979 526 €
- TERGNIER .....2 728 761 €

Les actions entreprises sont les suivantes :

CHAUNY :

La Ville de Chauny se classe au 190ème rang des communes de la strate considérées comme socialement défavorisées. Elle a donc perçu 930 653 € au titre de la DSU de droit commun et 48 873 € au titre de la « progression de la DSU », soit un total de 979 526 € en augmentation de 48 873 € par rapport à 2017.

Soit un total de.....979 526 €

(en augmentation de 48 873 € par rapport à 2017).

Actions menées :

En investissement :

- Aménagement de la zone GUP ..... 216 795.02 €
- Acquisition de matériel pour le centre de loisirs..... 18 923.28 €
- Acquisition de matériel pour l'espace services publics ..... 3 744.30 €
- Acquisition de matériel pour le PIJ ..... 11 046.89 €
- Acquisition de matériel pour la maison de la petite enfance ..... 1 615.08 €

En fonctionnement :

⇨ **Au titre du contrat de ville**, la Ville a soutenu 24 actions portant sur les trois axes majeurs d'intervention retenus au titre dudit contrat : le pilier « emploi, développement économique », le pilier « cohésion sociale » et le pilier « habitat-cadre de vie ».

Les moyens mobilisés par la Ville s'élève à .....65 827 €
Se décomposant comme indiqué ci-dessous :

- Subventions aux associations..... 19 500 €
- Fonds propres..... 46 327 €

⇨ **L'action sociale** :

Au nombre des dépenses liées à l'action sociale, on retiendra notamment :

- Le fonctionnement de l'espace services publics à hauteur de.....71 792.71 €
  (Compensé par une subvention du Conseil départemental de 35 896.36 €).

⇨ **L'action éducative** :

- La part des dépenses de restauration scolaire prise en charge
  par la Ville s'élève à .....164 695.00 €
- La Ville a consacré pour l'organisation des actions
  au titre de l'accueil périscolaire .....59 422.39 €

⇨ **L'animation jeunesse** :

La Ville anime et gère le fonctionnement de nombreuses structures (le centre de loisirs sans hébergement, les camps de vacances, le Point Information Jeunesse).

Les différentes dépenses réalisées au cours de l'année 2018 au titre du développement social urbain sont retranscrites dans les tableaux ci-après.

PROJET

TABLEAU DES DEPENSES FINANCEES PAR LA DSUCS

OPERATIONS	COUT D'OPERATION	DEPENSES COMMUNALES 2018	RECETTES COMMUNALES 2018	PARTICIPATION COMMUNALE 2018
En investissement	**252 124,57 €**	**252 124,57 €**	**216,66 €**	**251 907,91 €**
Aménagement de la zone GUP	216 795,02 €	216 795,02 €	0,00 €	216 795,02 €
Acquisition de matériel pour le centre de loisirs	18 923,28 €	18 923,28 €	216,66 €	18 706,62 €
Acquisition de matériel pour l'espace services publics	3 744,30 €	3 744,30 €	0,00 €	3 744,30 €
Acquisition de matériel pour le PIJ	11 046,89 €	11 046,89 €	0,00 €	11 046,89 €
Acquisition de matériel pour la maison de la petite enfance	1 615,08 €	1 615,08 €	0,00 €	1 615,08 €
En fonctionnement	**1 558 363,37 €**	**1 558 363,37 €**	**688 070,42 €**	**870 292,95 €**
Cantine scolaire	164 695,00 €	164 695,00 €	54 576,94 €	110 118,06 €
Etudes surveillées	8 100,42 €	8 100,42 €	2 893,90 €	5 206,52 €
Dotations de fournitures scolaires	39 221,97 €	39 221,97 €	0,00 €	39 221,97 €
Centre de loisirs sans hébergement	333 379,46 €	333 379,46 €	80 382,58 €	252 996,88 €
Camps de vacances	13 262,95 €	13 262,95 €	4 078,00 €	9 184,95 €
Espace services publics	71 792,71 €	71 792,71 €	36 410,88 €	35 381,83 €
Structures multi-accueil pour enfants	662 077,62 €	662 077,62 €	468 235,22 €	193 842,40 €
Relais assistantes maternelles	92 413,19 €	92 413,19 €	29 371,42 €	63 041,77 €
Point information jeunesse	76 009,60 €	76 009,60 €	0,00 €	76 009,60 €
Rencontres sportives & festi-sports & festi-aventure	19 806,13 €	19 806,13 €	0,00 €	19 806,13 €
Temps d'accueil péri scolaire	59 422,39 €	59 422,39 €	4 688,49 €	54 733,90 €
Accueil jeunes	16 981,93 €	16 981,93 €	7 432,99 €	9 548,94 €
Subvention au Cocic	1 200,00 €	1 200,00 €	0,00 €	1 200,00 €

PROJET

TABLEAU DES DEPENSES FINANCEES PAR LA DSUCS (suite)

CONTRAT DE VILLE	**COUT D'OPERATION**	**DEPENSES COMMUNALES 2018**	**RECETTES COMMUNALES 2018**	**PARTICIPATION COMMUNALE 2018**
Fonctionnement :	**210 423 €**	**72 880,00 €**	**26 553,00 €**	**46 327,00 €**
Gagner en autonomie pour l'emploi	Action reportée en 2019			
Apprentissage du français	8 423 €	8 423 €	1 500 €	6 923 €
Aide au permis de conduire	5 000 €	5 000 €	2 000 €	3 000 €
Atelier parents-enfants	19 049 €	19 049 €	11 053 €	7 996 €
Permanence d'écoute et soutien aux familles	4 320 €	4 320 €	0 €	4 320 €
Parcours du cœur	3 653 €	3 653 €	0 €	3 653 €
La lettre oubliée	Action annulée			
Parcours urbain street art	32 435 €	32 435 €	12 000 €	20 435 €
Les concerts de poche	41 500 €	0 €	0 €	0 €
Chorale parents/enfants	8 256 €	0 €	0 €	0 €
Quartiers d'avenir	19 810 €	0 €	0 €	0 €
Je me mobilise pour mon insertion professionnelle	27 326 €	0 €	0 €	0 €
Le numérique et l'emploi	15 200 €	0 €	0 €	0 €
Les rencontres plurielles (théâtre)	25 451 €	0 €	0 €	0 €
Subvention versées aux partenaires :	**113 983 €**	**19 500,00 €**	**0,00 €**	**19 500,00 €**
Point écoute –lycées publics de Chauny	6 300 €	500 €	0 €	500 €
Aide aux devoirs	4 000 €	2 000 €	0 €	2 000 €
Devenir acteur de sa santé	45 357 €	4 000 €	0 €	4 000 €
FEM'S	5 850 €	2 000 €	0 €	2 000 €
Ecoute information Conseil	13 490 €	2 000 €	0 €	2 000 €
Point d'accès au droit	12 271 €	2 500 €	0 €	2 500 €
J'améliore mon cadre de vie	14 810 €	4 500 €	0 €	4 500 €
Soutien psychologique monoparentalité	6 205 €	1 000 €	0 €	1 000 €
Je suis fier de fleurir mon quartier	5 700 €	1 000 €	0 €	1 000 €

PROJET

TERGNIER :

La Ville de Tergnier se classe au 78ème rang des communes de la strate considérées comme socialement défavorisées. Elle a donc perçu 2 653 668 € au titre de la DSU de droit commun et 75 093 € au titre de la « progression de la DSU », soit un total de 2 728 761 € en augmentation de 75 093 € par rapport à 2017.

Soit un total de.....2 728 761 €

(en augmentation de 75 093 € par rapport à 2017).

Actions menées :

1. Vie associative

Dans les quartiers prioritaires, le soutien à la vie associative et à l'engagement citoyen est au cœur des enjeux d'amélioration de la cohésion sociale. Les associations locales jouent en effet une fonction majeure au soutien ou à la restauration du lien social et, à l'animation du quartier.

Objectifs :

- Associer les habitants dans les décisions.
- Poursuivre le partenariat associatif et institutionnel.
- Renforcer les dispositifs.

2. Politique culturelle

La Ville de Tergnier mène une politique centrée sur la culture sous toutes ses formes (enseignement artistique et patrimoine culturel) et surtout accessible à toutes et tous. L'accès à l'art et à la culture, la participation des habitants et la valorisation des expressions culturelles constituent des axes de travail prioritaires.

La Médiathèque l'Oiseau « Lire » continuera ses rencontres, ses ateliers d'écritures, ses représentations artistiques et son concours annuel de lecture. Ses animations et programmations tendront à intégrer les dispositifs nationaux. Parallèlement, la politique culturelle de la ville de Tergnier passe aussi par l'exploitation cinématographique, via le cinéma municipal « Le Casino ».

Ces deux équipements culturels sont situés au cœur du quartier prioritaire Roosevelt-Rébéquet.

Objectifs :

- Favoriser les animations culturelles de proximité.
- Favoriser l'accès à tous aux associations locales.
- Favoriser l'ouverture culturelle pour tous et entre les générations.

PROJET

3. Politique sportive

La commune de Tergnier met en œuvre dans son quotidien une politique sportive dynamique. Les équipements municipaux sont nombreux et permettent à chacun de développer sa pratique dans un milieu associatif ou privé. Le sport doit constituer un outil éducatif et de cohésion sociale et doit contribuer à l'animation des quartiers.

Aussi, la pratique des activités physiques et sportives est un enjeu essentiel dans les quartiers prioritaires. La qualité des équipements, le soutien aux clubs et associations sportives de proximité, l'intervention de l'animation sportive municipale sont une priorité.

En ce sens, le service « Enfance, jeunesse, famille » organise chaque année deux journées multisports et les semaines sportives pendant les vacances.

Objectifs :

- Favoriser les animations sportives de proximité.
- Favoriser la pratique féminine.
- Favoriser l'accès à tous aux associations locales.
- Se servir du sport comme levier éducatif et social.

4. Politique familiale

La politique familiale menée par la Ville de Tergnier valorise et soutient la fonction parentale, tout en accompagnant la cellule familiale. Au sein de l'Espace « Au fil de l'eau », cette volonté politique se traduit par la présence d'un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP), d'un Relais d'Assistants Maternels (RAM) et d'un accueil petite enfance.

Parallèlement, l'Espace « Au fil de l'eau », organise des sorties familiales, l'atelier couture, l'atelier poterie, la gym des parents, des ateliers cuisines, des cafés des parents, du fitness, bricolage, la Bulle d'air. Enfin, le Centre social gère les jardins familiaux de la Ville (une vingtaine de parcelles).

Objectifs :

- Favoriser la coordination des acteurs afin d'améliorer le suivi des familles.
- Développer des lieux d'échange pour les parents, les parents et leurs enfants, les parents et leurs adolescents, les parents et les institutions.
- Développer l'activité du LAEP.
- Soutenir la fonction parentale.
- Activer l'espace habitants.

5. Politique de la petite enfance - éducation

Pour les familles ternoises des quartiers prioritaires, et au-delà de l'accueil petite enfance (0-6 ans) mise en place à l'Espace « Au fil de l'eau », la Ville met en œuvre des actions d'éveil et de socialisation de nos plus jeunes.

La réorganisation suite à la modification du temps scolaire (suppression des NAP) convient globalement aux familles. Pour autant la vigilance est maintenue pour pouvoir s'adapter si un besoin se faisait sentir.

Actuellement l'effectif au quotidien est en moyenne de 48 enfants sur l'accueil périscolaire du matin, 400 enfants en restauration le midi et 98 jeunes le soir.

PROJET

L'Espace petite enfance de l'Espace « Au fil de l'eau » repose sur :

Le Relais d'Assistants Maternels (RAM)

En 2018-2019, cette action s'est renforcée en moyen humain. En effet, la CAF - au vu du nombre important d'Assistants Maternels sur le territoire communal finance $^{1}/_{2}$ poste en plus du poste actuel.

De ce fait, un agent a été recruté à temps plein avec les autres 50% sur le LAEP. Cela a permis à la Ville d'augmenter les temps d'ouverture tout en maintenant les permanences délocalisées.

Des animations collectives ont pu être proposées en plus grand nombre.

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

Le LAEP continue son essor avec la présence régulière de parents et d'enfants. Un travail d'accompagnement est fait afin de permettre aux familles de trouver des solutions parentales entre elles, mais aussi aux enfants de se sociabiliser entre eux dans un esprit collectif.

Le Multi-accueil (Crèche)

Cette nouvelle structure a vu très rapidement augmenter son taux d'occupation. Actuellement celui-ci est de 83,76%.

En 2018, 167 enfants ont été inscrits en régulier, en occasionnel et en urgence.

L'objectif social est atteint, 55% des familles payent moins de 1€ de l'heure (limite de calcul correspondant au seuil de pauvreté). Des actions ont été mises en place et vont se poursuivre en 2019 : semaine du goût autour des couleurs, 4 à 5 sorties à la médiathèque et de nombreuses balades au bord du canal.

Objectifs :

- Promouvoir la formation et l'alternance auprès des jeunes résidant dans le quartier prioritaire et dans les quartiers de veille active.
- Accompagner les parents dans le suivi des études de leur enfant.
- Favoriser les initiatives liées aux valeurs de la république et renforcer le « bien-vivre » dans les quartiers.
- Organiser la mise en place du multi-accueil.
- Réorganiser l'espace petite enfance.
- Développer l'activité du RAM.

6. Enfance, adolescence et jeunesse

La Ville de Tergnier met en œuvre un éventail large d'actions complémentaires en direction de l'enfance et de l'adolescence :

- Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) pour les 3-6 ans et les 6-17 ans ;
- L'Accueil Jeunes pour les 14-17 ans ;
- Les séjours de 6 à 17 ans ;
- Les ateliers pour les ados (Vidéo, multimédias, danse urbaine, fitness, santé, prévention, devoirs ensemble, etc.) ;

PROJET

- Les animations de quartiers au quotidien et pendant les vacances ;
- L'accompagnement à la scolarité ;
- L'aide au financement à la formation du BAFA.

Parallèlement, l'Espace « Au fil de l'eau » dispose d'un espace jeunesse réservé aux jeunes de 12 à 25 ans pour favoriser le vivre ensemble avec des actions ludiques. Les jeunes encadrés par les animateurs montent différents projets et sont à l'origine de l'organisation des vacances. Des actions de prévention et de citoyenneté sont mises en place pour transmettre des valeurs de vivre ensemble.

101 jeunes sont inscrits actuellement, 76 garçons et 25 filles.

Objectifs :

- Organiser la mise en place de l'espace jeunesse de la nouvelle structure.
- Le renforcement de la démarche éducative dans les ALSH.

7. Politique sociale et économique

Alors que le revenu médian annuel axonais (2011) est de 16 850 €, il s'établit légèrement en deçà dans la commune de Tergnier avec 16 100 €, et à 7 300 € au quartier Roosevelt-Rébéquet. Par ailleurs, la population de ce quartier est plus âgée et défavorisée. Le chômage se situe légèrement au-dessus de la moyenne des QPV et y est majoritairement de longue durée.

La politique publique de la solidarité vise à sécuriser les parcours de vie, à favoriser l'accès aux droits des ternois et à réduire les inégalités sociales. Cette politique publique vise à favoriser l'inclusion du quartier prioritaire et de ceux de veille au reste du territoire communal.

L'ouverture de l'Espace « Au fil de l'eau » - au cœur du quartier Roosevelt-Rébéquet - et les permanences de services qu'il accueille constitue le pivot de cette politique de solidarité. Ainsi, sont hébergées :

- Les permanences des Assistantes Sociales, de la PMI, de l'ADAVEM, la P.J.J., le SPIP de la CPAM, de la CAF, d'Aisne Habitat, du CIDFF et de Famille toujours. - La médiation sociale (1 poste d'adulte relais).
- L'alphabétisation.
- La gestion et participation d'événements en direction de la population : le forum des associations, la participation au téléthon, la participation au festival des clowns, la fête de fin des ateliers, les animations d'été.

L'intervention sociale en actions en faveur des personnes en difficulté se fait également au travers de la mise en place d'un chantier d'insertion au bénéfice de 12 stagiaires, en partenariat avec l'association Horbitat.

PROJET

Objectifs :

- Renforcer l'engagement des jeunes en développant des missions d'intérêt général pour le service civique.
- Assurer le déploiement des dispositifs de l'emploi dans le quartier prioritaire.
- Lever les freins à l'emploi pour les publics éloignés (mobilité, lutte contre l'illettrisme).
- Sensibiliser les jeunes aux exigences du milieu professionnel.
- Sensibiliser les jeunes filles à l'élargissement de leurs champs professionnels.

8. Politique de santé publique

La Ville met en œuvre une politique visant à améliorer les conditions de santé et la qualité de vie des ternois. Elle cible en priorité la réduction des inégalités sociales de santé et la prévention sanitaire via, notamment une sensibilisation à l'alimentation saine, des ateliers cuisines, et une articulation avec la politique sportive ternoise.

La mise en œuvre de ces actions se fait au travers d'un réseau institutionnel et associatif dense.

Par ailleurs, la Ville met également en œuvre des actions de prévention et de dépistage, de communication, et d'éducation à la santé (individuelles et collectives).

Objectifs :

- Améliorer l'accès au soin des habitants.
- Développer des actions de sensibilisation à l'hygiène (vie, corporelle, habitat).

9. Politique de tranquillité publique et de prévention de la délinquance

CISPD : Celui-ci n'a été réuni qu'une seul fois et il est actuellement en sommeil. Il est important de le remettre en place afin de définir une réelle stratégie de prévention. Il convient d'améliorer l'organisation des taches dans le futur afin de libérer du temps permettant de réussir ce comité et en assurer le suivi.

Au sein du quartier Roosevelt-Rébéquet, la Ville de Tergnier met en œuvre le dispositif « Adulte-relais ». Ce dispositif permet de mener :

- Les activités concourant au lien social (accueil, écoute...) ;
- L'information et l'accompagnement des habitants du quartier ;
- Faciliter le dialogue entre services publics et usagers ou entre générations par la médiation et le dialogue ;
- Améliorer et préserver le cadre de vie ;
- Renforcer la vie associative dans le quartier et la ville.

Objectifs :

- Lutter contre les conduites addictives.
- Développer les initiatives pour éviter l'oisiveté des très jeunes le soir à des heures tardives dans le quartier prioritaire et dans la ville.
- Lutter contre la violence intrafamiliale et conjugale.

PROJET

En investissement :

OPERATIONS	Coût de l'opération	Dépenses 2018	Recettes 2018	Part communale 2018
En investissement ttc				
Réalisation d'un Centre Social multi-accueil (terrains, mobilier, travaux)	7 409 600 €	538 603 €	1 217 227 €	-678 624 € (voir explications ci-dessous)
Immobilisation pour le centre de loisirs	3 869 €	3 869 €	0 €	3 869 €
Immobilisation pour le centre de loisirs	1 680 €	1 680 €	0 €	1 680 €

Coût prévisionnel	Année	Dépenses	Recettes	
7 409 600,00 €				
	2013	15 122,52 €	- €	15 122,52 €
	2014	305 494,40 €	29 813,23 €	275 681,17 €
	2015	222 953,77 €	539 132,86 €	-316 179,09 €
	2016	2 264 155,27 €	343 609,60 €	1 920 545,67 €
	2017	3 016 822,51 €	1 711 139,75 €	1 305 682,76 €
	2018	538 603,97 €	1 217 227,82 €	-678 623,85 €

PROJET

En fonctionnement :

Les différentes dépenses réalisées par la Ville au cours de l'année 2018 au titre du Service « enfance jeunesse famille » sont retranscrites dans le tableau ci-dessous :

	DEPENSES 2018	RECETTES 2018	PART COMMUNALE
Animation Globale Collective	1 873 766,01 €	411 119,81 €	1 462 646,20 €
Animation collective famille : poste référent	31 180,29 €	22 313,00 €	8 867,29 €
Actions ALSH -6 ans/6 ans	195 509,57 €	103 975,39 €	91 534,18 €
Accueils jeunes			
Accueil périscolaire mercredi + nouvelles activités périscolaires	100 974,87 €	104 192,00 €	-3 217,13 €
Prestations de service lieu d'accueil enfants parents (LAEP) CEJ	38 534,41 €	27 299,75 €	11 234,66 €
Relais assistantes maternelles (RAM) CEJ	44 086,01 €	35 430,83 €	8 655,18 €
Multi accueil - Crèche	341 501,29 €	342 893,85 €	-1 392,56 €
Séjour hiver CEJ	6 496,00 €	4 635,49 €	1 860,51 €
Séjour Normandie (mer) CEJ	7 886,31 €	3 981,68 €	3 904,63 €
Séjour Sarthe	8 683,08 €	2 922,50 €	5 760,58 €
Séjour Multisport	8 184,42 €	3 235,00 €	4 949,42 €
Séjour sensations fortes	9 943,86 €	1 895,00 €	8 048,86 €

PROJET

Partie 6 : ENJEUX POUR 2018

Les écarts de conditions de vie entre les habitants des QPV et ceux des autres quartiers sont toujours observés.

Aussi, les partenaires en travaillant sur la rénovation du contrat de ville s'accordent pour considérer que faire accéder les publics les plus fragiles au prérequis pour le bien-être et l''autonomie doit être la base de l'action du contrat de ville dans les domaines suivants :

- **Pilier Emploi et développement économique**
  - Poursuivre et développer les aides à la mobilité en vue d'améliorer l'accès à la formation et à l'emploi, en particulier en direction des jeunes et des femmes.
  - S'attaquer aux freins à la formation et à l'emploi (illettrisme, illectronisme, savoir-être -dont estime de soi-, savoir-faire…), en particulier en direction des jeunes et des femmes.
  - Sensibiliser les plus jeunes au monde de l'entreprise, en particulier les métiers de l'industrie.

- **Pilier Cohésion Sociale**
  - Promouvoir la santé en travaillant sur la santé au quotidien (suivi médical, hygiène de vie, …), en particulier en direction des familles
  - Lutter contre les conduites addictives chez les publics à risque (public en précarité, jeunes)
  - A partir d'un état des lieux indispensable, mettre en place le dispositif et/ou les actions adaptées de lutte contre les discriminations, en particulier celles liées à l'origine et au genre

- **Pilier Habitat et Cadre de Vie**
  - Prévenir les phénomènes de « vase clos » en favorisant la mixité sociale, par la maîtrise du peuplement (CIL, CIA, suivi des primo-arrivant).
  - Favoriser le mieux vivre ensemble par la création, le confortement et la mise en œuvre de dispositifs de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité.

PROJET